Dix-neuvième Année—No. 119 EDITION QUOTIDIENNE Vendredi, 31 Mars, 1871

La Bibliothèq.du Parlement Ottawa

BUREAUX DU JOURNAL:
A MONTREAL, RUE ST. JACQUES, 230.

Abonnements:

EDITION QUOTIDIENNE.—Au Canada, un an, $6; six mois, $3.
EDITION HEBDOMADAIRE.—Au Canada, un an, $2; six mois, $1.
Pour les Etats-Unis: Edition Quotidienne un an, $7.50. Edition Hebdomadaire, un an, $2.50 Les frais de port inclus dans les deux cas.

☞*Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois. On ne reçoit pas d'abonnement, pour moins de six mois. Les frais de poste sont à la charge de l'abonné.*

LE PAYS

JOURNAL QUOTIDIEN

Editeurs-Propriétaires, - - LOUIS PERRAULT & Cie.

BUREAUX DU JOURNAL:
A MONTREAL, RUE ST. JACQUES, 230

Annonces:

Première insertion, cent par ligne; chaque insertion subséquente, cent par ligne. Le carré de 20 lignes $40 pour l'année et $25 pour six mois le demi-carré de 10 lignes, $25 pour l'année, et $15 pour six mois, avec le privilége d'un changement mensuel. Adresses professionnelles n'excédant pas 8 lignes, $10 pour l'année, $6 pour six mois et $2 pour un mois.

☞*Toute annonce envoyée sans être accompagnée d'un ordre mentionnant le nombre d'insertions sera publiée pendant six mois.*

Assurances.

COMPAGNIE
D'ASSURANCE MUTUELLE
CONTRE LE FEU,
DE LA
CITE DE MONTREAL

DIRECTEURS:
BENJAMIN COMTE, ECR.

R. A. R. HUBERT, ECR., | AND. LAPIERRE, ECR.
JOS. SIMARD, ECR., | J. B. BEAUDRY, ECR.,
ROMUALD TRUDEAU, ECR. | N. VILLENEUVE, ECR.
JAMES E. MULLIN ECR., | J.-B. ROLLAND, ECR.

Le principe sur lequel est basée notre Assurance Mutuelle est certainement le plus économique et le plus sûr; chaque année l'a prouvé depuis 1859.

Ce système d'assurance a encore l'avantage d'être national, puisque ce sont des Canadiens qui s'assurent entr'eux, et se dispensent ainsi d'aller verser leur prime en des mains étrangères.

D'ailleurs, les compagnies d'assurances basées sur un autre principe, reconnaissent l'excellence du système mutuel, et il ne peut y avoir de danger que dans l'imprudence ou l'inexpérience des administrateurs et de la direction, ce qu'a fort bien compris notre Assurance Mutuelle en choisissant des Directeurs expérimentés, et qui savent comment éviter les inconvénients et parer aux défectuosités qui existaient avant 1859. Ajoutons à cette garantie la prospérité croissante de la société actuelle depuis les quelques années qu'elle existe, et nous sommes certains d'un succès constant et marqué pour l'avenir, et cela sans augmenter les taux d'assurance qui ne sont guère que la moitié de ceux qu'on exige dans les autres sociétés.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, rue St Sacrement.

ALFRED DUMOUCHEL,
Secrét.-Trésorier.
1 mai 1870. aa—144

ASSUREZ-VOUS
Sur la Vie et contre les Accidents
Dans la célèbre Compagnie d'Assurance
TRAVELERS
DE HARTFORD.

$700 par jour durant six ans!

La Compagnie d'Assurance TRAVELERS DE HARTFORD, CONN., émit sa première Police d'Assurance contre les accidents en Avril 1864 et en Avril 1870, elle avait payé le montant d'au delà de

DOUZE MILLE POLICES,

tant sur la vie que contre les accidents, aux diverses successions des personnes assurées. C'est donc au-delà de DEUX MILLE POLICES par an durant six ans, et plus de SIX POLICES PAR JOUR qui ont été ainsi payées, ces assurances ainsi effectuées variaient de $5 à $10,000 chacune, de sorte que la compagnie a payé dans ce court espace de temps $1,200,000 en tout, soit: *Sept cents Dollars par jour pendant six ans.*

BUREAU A MONTREAL:
241 RUE ST. JACQUES.
THOS. E. FOSTER,
Agent Général.
Nov. 16, 1870 aa—8

Compagnie d'Assurance "COMMERCIAL UNION,"
19 et 20, CORNHILL, LONDRES.
CAPITAL - - - - - - - £2,500,000 Sterling.

Réglement Immédiat des Réclamations.—Les Directeurs et les Agents généraux peuvent tous une heureuse combinaison de la force et de la modération dans toutes les questions qui seront soumises à leur décision avec un esprit libéral et en hommes d'affaires.

DEPARTEMENT DU FEU.

DEPARTEMENT SUR LA VIE.

Quatre-vingt pour cent des profits provenant de toutes les affaires qui concernent les annuités et les polices pour toute la vie, seront divisés parmi les Porteurs de Police ayant droit aux profits.

La moyenne des Bonis déclarés en 1868 est de 42 28/81 par cent.

Toutes réclamations sont payées un mois après que la mort de l'assuré a été prouvée.

FREDERICK COLE, Secrétaire. *Surintendant.*—*A. TUZER.*

MORLAND, WATSON & Cie., Agents généraux pour le Canada.

BUREAU.—335 et 337, RUE ST. PAUL, MONTREAL.

9 mai 1870. aa-cfqs-151

CHEMIN DE FER DE
Rome, Watertown et Ogdensburg,
1870. POUR L'HIVER. 1871.

Le et après Lundi, le 5 décembre 1870, et jusqu'à avis contraire, les trains de voyageurs sur ce chemin voyageront comme suit, (excepté les dimanches):

Express de la Malle.

Départ de Rome, 4.25 a. m., arrivant à Oswego à 7.55 a. m., Watertown, 8.02 a. m., (20 minutes pour le déjeuner,) Cape Vincent, 9.50 a. m., Ogdensburg, 11.50 a. m., Canton, 11.20 a. m., Potsdam, 11.55 a. m., Potsdam Junction, 12.15 p. m., en connexion à Cape Vincent avec le bateau-à-vapeur pour Kingston, et avec le chemin de fer le Grand Trone pour Belleville, Cobourg, Port Hope, Toronto, et tout le Canada; à Potsdam Junction avec le chemin de fer d'Ogdensburg et du Lac Champlain pour Malone, Plattsburg, St. Albans, et tout l'Est, avec les Omnibus pour Massena Springs; à Ogdensburg avec les bateaux traversiers pour Prescott, et avec le chemin de fer du St. Laurent et d'Ottawa pour Ottawa.

Express du Bateau-à-vapeur.

Départ de Rome à 12.45 p. m., arrivant à Oswego à 4.30 p. m., Watertown, 4.37 p. m., Cape Vincent, 7.20 p. m., Ogdensburg, 8.15 p. m., Canton, 8.15 p. m., Potsdam, 8.55 p. m., Pots dam Junction, 9.17 p. m., en connexion à Cape Vincent avec le bateau-à-vapeur, arrivant à Kingston à 7.15 p. m.

Express.

Départ de Rome à 12.45 p. m., arrivant à Oswego à 9.05 p. m., Watertown, 9.15 p. m., Cape Vincent, 10.35 p. m. Ce train continue son trajet le samedi, arrivant à Ogdensburg à 1.15 a. m., Potsdam Junction, 1.35 a. m.

Des chars-dortoirs font le trajet de New-York à Watertown.

Janvier 27, 1871. aa—66

BRASSERIES
DE
Wm. YOUNGER & Cie,
A l'Abbey & Holyrood,
EDIMBOURG.
J. G. SIDEY,
Agent pour le Canada.
16 mai 1870. aa—157

JAMES FYFE,
FABRICANT
DE
BALANCES
DE PREMIER PRIX
21, Rue du Collége
Montréal,

A toujours en Magasin un assortiment considérable de tous les modèles.
31 oct. 1870. aa-296

Chemins de Fer.

Cie. du Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

SERVICE AMELIORE DES TRAINS
POUR L'HIVER DE 1870-71.

AUGMENTATION DE VITESSE

Nouveaux chars pour les trains Express

Les Trains partiront maintenant de Montréal comme suit:

ALLANT A L'OUEST:

Train de la Malle pour Toronto et les stations intermédiaires ..... 8.00 A.M.
Express de nuit pour Ogsdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest à..... 8.00 P M
Train d'accommodement pour Kingston, Toronto et les stations intermédiaires, à..... 6.00 A M
Train d'accommodement pour Brockville et les stations intermédiaires.... 4.00 P M
Trains pour Lachine à 8.00 A. M., 9.30 A. M. 2.00 P.M. et 5.00 P.M. Le train de 2.00 p. m. va à la frontière.

ALLANT AU SUD ET A L'EST:

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 6.45 A M
Express pour Boston via Vermont Central..... 8.40 A M
Express pour New-York et Boston viâ le Vermont Central..... 3.30 P M
Express pour Island Pond..... 2.30 P
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, et les Provinces d'en bas, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Upton, Acton, Richmond, Brompton Falls, Sherbrooke, Lennoxville, Compton, Coaticooke et Norton Mills, seulement à..... 10.10 P M

☞Chars dortoirs pour chaque convoi de nuit. Bagage marqué (checked).

Le steamer *Carlotta* ou *Chase*, laisseront Portland pour Halifax, N. E., tous les Mercredis et Samedis Après-Midi, à 4.00 hs. P. M. Le comfort est excellent pour les passagers et pour le fret.

Les Vapeurs de la Compagnie Internationale, qui sont en correspondance avec le Chemin de Fer du Grand Trone, laissent Portland tous les Lundis et Jeudis à 6 hs. P. M., pour St. Jean, N. B., etc.

On peut se procurer des Billets à toutes les principales Stations de la Compagnie.

Pour plus de détails et connaitre le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations intermédiaires, s'adresser au Bureau où l'on vent des billets, à la Station Bonaventure, ou au Bureau No. 39, Rue St. Jacques.

C. J. BRYDGES,
Montréal, 21 nov. 1870—12 Directeur-Gérant

CHEMINS DE FER
DU
CANADA CENTRAL
ET DE
BROCKVILLE ET OTTAWA.

Changement d'Heures commençant le 5 Décembre 1870.

CHARS-DORTOIRS
ENTRE
TORONTO & OTTAWA
FAISANT LE TRAJET EN 13 HEURES.

Le et après LUNDI, le 5 DÉCEMBRE, 1870 les convois voyageront comme suit:—

DEPARTS de BROCKVILLE.

EXPRESS à 4.45 A.M., en connexion avec l'Express du jour du Grand Trone, venant de l'Ouest, et arrivant à Ottawa à 8.50 A.M.,
TRAIN de la MALLE à 7.40 A.M., arrivant à Ottawa à 1.50 P.M.
EXPRESS à 3.50 P. M., en connexion avec l'Express du jour du Grand Trone, venant de l'Ouest, et arrivant à Ottawa à 7.16 P. M.

DEPARTS D'OTTAWA.

EXPRESS à 9.40 A.M., arrivant à Brockville à 1.40 P.M., et en connexion avec l'Express du jour du Grand Trone allant à l'Ouest.
TRAIN DE LA MALLE à 3.45 P.M., arrivant à Brockville à 9.15 P.M.
EXPRESS à 10.30 P.M., arrivant à Brockville à 2.15 A. M., et en connexion avec l'Express de nuit du Grand Trone allant à l'Ouest.

ARRIVANT A SAND POINT

à 1.35 et 7.10 P. M.

Les convois sur le Canada Central et Branche de Perth correspondent régulièrement avec tous les convois sur le chemin de fer de B. & O.

Un CHAR DORTOIR laissera Toronto Lundi, Mercredi et Vendredi soirs par le convoi du Grand Trone de 7.30 P.M., et ira directement à Ottawa, arrivant à 8.30 A.M.

Pour le retour, laissera Ottawa Mardi, Jeudi et Samedi soirs, à 10.30 P.M., et ira directement à Toronto par le convoi du Grand Trone, arrivant à Toronto à 11.30 A M.

Le fret est envoyé avec célérité. La voie du chemin de fer de B. et O. étant de la même largeur que celle du Grand Trone, les wagons de marchandises se rendront à destination par le Grand Trone sans transbordement.

☞ Les Convois correspondent régulièrement avec les convois du Grand Trone.

H. ABBOTT,
Brockville, 29 nov. 1870. Gérant. aa—18

GREAT WESTERN DU CANADA.

A compter de cette date, jusqu'à avis contraire, les Trains laisseront TORONTO aux heures suivantes:

Train Express à 7 heures A. M., pour Hamilton, Ste. Catherine, Suspension Bridge, Buffalo, Harrisburgh, Guelph, Paris, Ingersoll, London, Sarnia, Detroit, Chicago et les stations intermédiaires.
" à 11.45 hrs. A. M., pour Hamilton, Ste. Catherine, Suspension Bridge, Buffalo, Rochester, Albany, New-York, Boston et les stations intermédiaires.
" à midi, pour Hamilton, Paris, Ingersoll, London, Détroit, Chicago, Milwaukee, Salt Lake City, San Francisco, etc.
Train Omnibus à 4 heures P.M. sur toutes les Stations à l'Est et l'Ouest sur la route principale pour Londres et Guelph.
" Passagers et Fret à 5 heures 30 minutes du soir, rencontre à Hamilton l'Express du soir pour l'Est et l'Ouest et Sarnia.

LES CÉLEBRES
VOITURES-SALONS de PULLMAN

Feront le trajet sur l'Express Est Atlantique, et Express Ouest Pacifique.—CHARS-DORTOIRS, (*Palace Sleeping Cars*) sur tous les trains de nuit. LES CONNEXIONS se font au Pont Suspendu avec les trains du New-York Central R. R. pour Buffalo et tous les endroits à l'Est et à Détroit, avec les chemins de Fer Michigan Central, Michigan Southern, et le Détroit et Milwaukee pour tous les endroits à l'Ouest, ainsi que les Steamers pour Cleveland, Sandusky, Lac Supérieur et Rivière St. Clair; et à Toronto avec le Grand Trone et les chemins de Fer du Nord.

Les TRAINS DE TORONTO A HAMILTON se réunissent aux Trains Express de l'Est et l'Ouest sur la voie de Paris, London, Guelph, Petrolia, Sarnia, Détroit, Chicago, Milwaukee, etc.

W. K. MUIR, Surintendant Général.
Bureau principal,
Hamilton.
2 avril 1870. 201

Machines à Coudre.

LES DEUX SEULS PREMIERS PRIX
ONT ÉTÉ ACCORDÉS AU
LITTLE WANZER
COMME
MACHINE A COUDRE DE FAMILLE
A. J. PELL
No. 345 RUE NOTRE DAME
1 nov. fm—8.

GEORGE HARVEY,
Marchand de toutes sortes de
MACHINES A COUDRE
POUR
FAMILLES ET MANUFACTURES,
eui Agent dans la Province de Québec, pour la vente des célèbr
MACHINES A COUDRE DE LOCKMAN, A NAVETTE ET A POINTS DOUBLES.

La meilleur marché, la plus simple et la plus durable machine à coudre de famille, qui ait jamais été offerte au public. Le plus grand succès a signalé l'introduction de cette machine; plus d 5,000 ont été vendues en Canada pendant ces cinq derniers mois.

Une excellente Machine à Coudre ne se dérangeant jamais!

LE DERNIER MOT DE LA SIMPLICITE

Les Dames devront demander et examiner la Machine de LOCKMAN avant d'en acheter d'une autre sorte.

Epargnez-vous de l'argent et du tracas en vous pourvoyant de la meilleure Machine. Chaque Machine est garantie pour un an.

On a toujours en Magasin des Aiguilles, des Navettes, des Élastiques, du Fil, de la Soie, de l'Huile, etc., etc.

On demande des Agents. Des hommes entreprenant pourront y trouver de grands avantages.

On peut obtenir des prospectus en s'adressant à

GEORGE HARVEY,
Agent pour la Province de Québec,

A transporté son magasin du No. 72, Rue St. Jacques, à l'ancien magasin de Boyce, 343, Rue Notre Dame, Montréal.

☞On répare toutes sortes de Machines à Coudre.
21 avril 1870. aa—136.

Réduction considérable de Prix:

Messrs. J. A. MANLEY & Cie
sont les seuls Agents pour les
MACHINES A COUDRE
DE
WHIGHT & MANN, confectionées sur le même principe des Machines à Coudre de WHEELER & WILSON.

N.B. Nous possédons constamment en mains toutes espèces de Machine à Coudre et faisons une spécialité des réparages.
27 Nov. aa-17.

Wm. PIPE,
MARCHAND DE TOUTES SORTES
DE
MACHINES A COUDRE,
Exécute avec soin les réparations dont il est chargé
MACHINES à LOUER à la Semaine, au Mois et à l'Année.
VENTE de MACHINES avec de faciles conditions de paiement.
Il a toujours en Magasin les MACHINES de WHEELER & WILSON.
186, RUE St. JACQUES.
31 oct. 1870. aa-296

$765,000

En Cadeaux d'argent devant être distribués par la Compagnie des Cadeaux d'argent de New-York.

Chaque billet a droit a un Cadeau.

5 Cadeaux d'argent chaque			$40,000
10	"	"	20,000
20	"	"	5,000
50	"	"	1,000
200	"	"	500
350	"	"	100
50 élégants pianos, Palissandre, chaque			$300 à $700
75 " Melodéons	"	"	75 100
350 Machines à Coudre,	"	"	60 175
500 Montres d'or,	"	"	75 300

Cadeaux d'argent, Argenterie, estimés $1,000,000.

Pour 25 centins, vous avez droit à l'un de ces cadeaux. Des billets donnant une description des cadeaux, sont mis sous enveloppe et bien mêlés. Sur l'envoi de 25 centins, on prend à tout hazard un *billet cacheté* et on l'envoie par la malle à quelqu'adresse que ce soit.

Le cadeau décrit sur le billet sera donné à celui qui a le billet sur le paiement d'*un dollar*. On envoie immédiatement les cadeaux à quelque adresse que ce soit par l'express ou par le retour de la malle.

Avant de payer vous saurez quel sera votre cadeau. *On change un cadeau contre un autre de la même valeur.* Chaque billet vaut un cadeau. Nos pratiques peuvent se fier à nous en toute sûreté.

REFERENCES:—Les personnes suivantes ont dernièrement reçu des cadeaux de prix et ont la bonté de nous permettre de publier leurs noms: Andrew J. Burns, Chicago, $10,000; Mlle Clara Walker, Baltimore, piano, $800; Jas. M. Matthews, Detroit, $5,000; John T. Anderson, Savannah, $5,000; James Simons, Boston, $10,000.

OPINION DE LA PRESSE:—"La maison a toute notre confiance."—*Weekly Tribune*, 28 Déc. "Ils méritent leur succès." *New-York Herald*, 1er Jan. "Est juste et honorable." *News*, 9 Déc.

Demandez des circulaires.

Encouragements libéraux aux Agents. On garantit une entière satisfaction. Chaque paquet de 200 cents, est cacheté. Les enveloppes contiennent un cadeau d'argent. Sept billets pour $1.00; 17 pour $2.00; 50 pour $5.00; 200 pour $15.00.

Adressez,
C. B. HARRIS & CIE.,
Gérants.
62 Broadway, N.-Y.
4 mars. am-97

Avocats et Notaires.

J. N. BIENVENU, LL. B
AVOCAT,
No. 15. RUE ST. LAMBERT,
(*Bâtisse Labadie.*)
MONTREAL.
30 janvier fm-int-68.

BUREAU ET DUMOUCHEL,
NOTAIRES,
96, Rue St. François-Xavier,
MONTREAL.
HON. J. O. BUREAU. | L. N. DUMOUCHEL.
15 février bm-82.

LANCTOT & LANCTOT,
(MÉDÉRIC) (PHILÉAS)
AVOCATS,
NO. 111, RUE NOTRE-DAME,
BATISSE DE L'INSTITUT-CANADIEN.
Août 1870. 220

Annonces Diverses.

☞On trouvera à la librairie Sénécal & Cie., 495, rue Craig, 3 portes à l'Est de chez MM. Perry & Cie., le PAYS, matin et soir.

LIBRAIRIE
ET
Dépot de Journaux
DE
SÉNECAL & Cie.,
ENSEIGNE DU GRAND LIVRE,
495—RUE CRAIG—495,
Entre les Rues St. Laurent et St. Dominique.
MONTREAL.

Outre un assortiment complet de
LIVRES, PAPETERIES, Etc.,
Le public trouvera toujours à cette Librairie tous les
Journaux du Canada, des Etats-Unis et d'Europe.

On se charge de l'exécution d'ouvrages d'Imprimerie et de Reliure, et de la distribution de Circulaires, Lettres Funéraires, etc.

On trouvera le PAYS soir et matin à la librairie Sénécal & Cie.
21 février. aa-90.

VENTE PAR ENCAN
NOUVELLES REDUCTIONS
LA BALANCE
DU
FONDS DE COMMERCE
DE
DUFRESNE, GRAY & CIE.,
CONSISTANT EN
MARCHANDISES de GOUT
ET DE
PREMIERE QUALITE
Doit nécessairement être vendue avant le 1er Avril.

Afin d'atteindre ce but, la
VENTE PAR ENCAN
Se continuera
CHAQUE APRES-MIDI
A 2 heures
Et ce jusqu'à ce que le tout soit vendu.

C'est une excellente occasion pour les acheteurs, ARGENT COMPTANT, de se procurer à moitié prix un magnifique Fonds de Commerce.

RAPPELEZ-VOUS LE
No. 454, Rue Notre-Dame.
P. McLAUGHLIN.
4 nov. 1870. cm-299

BOIS DE CHAUFFAGE ET CHARBON.

1,500 CORDES
De Bois de Chauffage
DE PREMIÈRE QUALITÉ
A vendre à bas prix, comprenant
Erable, Bouleau et Epinette.

Aussi, une grande quantité de Bois de Chauffage de première qualité, récemment acheté du Gouvernement Impérial.

Ce Bois sera vendu aux désirs des acheteurs, et livré dans n'importe quelle partie de la Ville.

On vendra aussi du CHARBON LEHIGH. Chaque envoi sera accompagné d'un certificat du Bureau des Balances Publiques.

On pourra se procurer ces combustibles aux lieux suivants:

389, RUE CRAIG, coin de la Rue Sanguinet.
297, RUE STE. MARIE, vis-à-vis l'Eglise Molson.
113, RUE CRAIG, coin de la Rue St. Ignace.

JORDAN ET BENARD.
18 janvier. cm—58

A VENDRE
PAR
J. G. SIDEY,
Bière et Porter d'Edimbourg,
En Pinte et Chopine de
YOUNGER.
16 mai 1870. aa-157

LICENCES
POUR
Taverne, Auberge et Grocerie

Des BLANCS D'APPLICATIONS pour obtenir les licences ci-dessus, sont en vente chez
ALPHONSE DOUTRE & CIE,
Libraires.
Coin des Rues Notre-Dame et St.-Gabriel.
3 mars 96-jno

Vin rouge mousseux de la Moselle
AUSSI
VIN MOUSSEUX DU RHIN.
A VENDRE PAR
FRED. KINGSTON,
Marchand de vins.
20 Rue Hopital, / 25 Jan. 1870. / fm-64.

Dr. L. J. B. LEBLANC,
CHIRURGIEN DENTISTE,
(Elève et successeur du Dr. Jourdain,) No. 581, RUE CRAIG, AU COIN DE LA RUE COTÉ, Montréal
De 9 à 5 Heures, le Dr. LEBLANC extrait les DENTS sans douleur, au moyen du GAZ.
2 mai 1870. aa—144

WILLIAM LAWES.
No. 37, RUE ST. JOSEPH,
Marchand de toute espèce de Papier à Envelopper; aussi, de Papier et de vieux Fer.
19 mai 1870. aa-159

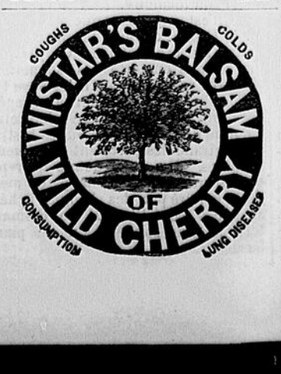

Annonces Diverses.

LIGNE ALLAN

SOUS CONTRAT avec le Gouvernement Canadien pour le Transport des MALLES du CANADA et des ETATS-UNIS.

1870-71-ARRANGEMENTS D'HIVER-1870-71

La Ligne de la Malle de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de 1ère classe, construits sur le Clyde. Steamers en fer à double engin.

ASSYRIAN	3400	Tonnes (en construction	
CASPIAN	3200	do	Capt. Scott
SCANDINAVIAN	3000	do	Capt. Ballantine.
PRUSSIAN	3000	do	Lt. Dutton R N R
AUSTRIAN	2700	do	Capt. J. Wylie
NESTORIAN	2700	do	Capt. A. D. Aird.
MORAVIAN	2650	do	Capt. Brown.
PERUVIAN	2600	do	Lt. Smith, R.N.R.
GERMANY	3250	do	Capt. J. Graham
EUROPEAN	2946	do	Capt. Bouchette.
HIBERNIAN	2434	do	Capt. R. S. Watts.
NOVA-SCOTIAN	2300	do	Capt. Richardson.
NORTH-AMERICAN	1736	do	Capt. Trocks.
CORINTHIAN	2400	do	Capt. Grange.
OTTAWA	1931	do	Lt. Archer, R.N.R
T. DAVID	1650	do	Capt. Scott.
ST. ANDREW	1482	do	Capt. Ritchie.
ST. PATRICK	1267	do	Capt. H. Wylie
NORWAY	1100	do	Capt. C.N. Mylius
SWEDEN	1151	do	Capt. Mackenzie,

Les VAPEURS de la LIGNE de la MALLE de LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool tous les JEUDIS, et de Portland tous les SAMEDIS, touchent à Loch Foyle pour débarquer et recevoir à bord les Passagers et les Malles venant ou allant en Irlande ou en Ecosse doivent partir de Portland comme suit:

AUSTRIAN	3 Décembre
PRUSSIAN	10 "
NESTORIAN	17 "
SCANDINAVIAN	24 "
PERUVIAN	31 "
MORAVIAN	7 Janvier.

Prix du passage de Portland:
Cabine..... $70 à $80
Entrepont..... $35

On a l'intention de faire voyager les STEAMERS de la LIGNE de GLASGOW par intervalles entre la Clyde et Portland durant la saison de la navigation de l'hiver.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.

Les Cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour le bagage et autres détails, s'adresser à Portland à J. L. FARMER ou à HUGH ET ANDREW ALLAN; à Québec à ALLAN, RAE et Cie.; au Havre, à JOHN M. CURRIE, No. 21 Quai d'Orléans; à Paris, à GUSTAVE BOSSANGE, 25 Quai Voltaire; à Anvers, à AUG. SCHMITZ & Cie.; à Rotterdam à G. P. ITTMANN ET ZOON; à Hambourg, à GIBSON ET HUGO; à Belfast, à CHARLEY ET MALCOLM; à Londres, à MONTGOMERIE ET GREENHORNE, 17 rue Grace-church; à Glasgow, à JAMES ET ALEX. ALLAN, 70 rue Great Clyde; à Liverpool, chez les frères ALLAN, rue James ou chez
H. & A. ALLAN,
Coin des rues Youville et Common.
3 mai 1870. aa—133

GIBIERS, JAMBONS, ETC. ETC
UN GRAND ASSORTIMENT DE
Poules de Prairie,
Dindes Sauvages,
Cailles, etc., etc.
EN VENTE A DES PRIX RÉDUITS, chez
DUFRESNE & McGARITY,
231, Rue Notre Dame

FROMAGE DE GRUYERE & ANGLAIS
NOUVEL ASSORTIMENT
DE
Fromage de Gruyère,
do de Crême et Raffiné,
do de Stilton et Cheddar,
do Américain,
—AUSSI—
SARDINES A L'HUILE AVEC et SANS ARETES, boite ½ et ¼
Homards en boite d'une livre,
Saumon Frais en Boite d'Une Livre,
DUFRESNE & McGARITY,
122, RUE NOTRE-DAME.
12 nov. 1870. fm—1

Mme. CUISKELLY,
SAGE-FEMME,
Continue à recevoir chez elle les Dames qui auraient besoin de ses soins. Elles y trouveront avec la tranquillité, tout le confort désirable et les meilleurs soins médicaux. Elle se charge de fournir des Nourrices. Consultations à toute heure. Les personnes entrant en relation avec elle, pourront être assurées de la plus complète discrétion.
Habitation: 315 Rue St. Laurent, un peu plus haut que la rue Ste. Catherine.
6 mai 1870. 148

Madame H. Laliberté
SAGE-FEMME,
Licenciée par le Collége des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, et graduée de l'Université McGill de Montréal, a l'honneur d'informer les Dames qui pourraient avoir besoin de ses services, qu'elle est prête à les recevoir à son domicile où elles trouveront tout le comfort et tous les soins médicaux désirables, parfaite discrétion assurée. Consultation à toute heure.
DEMEURE;—191, RUE VISITATION.
31 Janvier 1870. aa—69

Madame Chs. Fuhrer,
SAGE-FEMME,
LICENCIÉE par le Collége de Hambourg, Allemagne, et par le Collége McGill, Montréal, No. 6, RUE ST. ELIZABETH, continue à recevoir chez elle les Dames qui auraient besoin de ses soins. Tous l'attention et le confort désirable, ainsi que d'excellents soin médicaux sont donnés aux malades. Cette maison a été établie en 1870.
18 juin 1870. aa-178

Collège Commercial de Montréal,
AU COIN DE LA RUE
NOTRE-DAME ET LA PLACE D'ARMES.

Le cours est spécialement désigné pour les jeunes gens et les enfants qui se proposent de suivre une carrière commerciale. Il comprend la Tenue des Livres, la Calligraphie, l'Arithmétique, la Correspondance, et aussi la Télégraphie, la Phonographie et l'Anglais.

Classe du jour et du soir.

On envoie des circulaires à ceux qui en demandent.

J. TASKER, Principal.
Montréal, 13 mars. am—104

CHAPEAUX! CHAPEAUX!!
M. J. LEVY
Informe le public qu'il possède un assortiment considérable de
CHAPEAU DE SOIE,
DE FEUTRE,
ET DE LAINE
de la meilleure qualité, et qu'il vendra à aussi bon marché que n'importe quel chapelier de Montréal.
Coin des Rues McGill et Notre-Dame.
26 nov. aa-16

HABITS POUR DAMES
Venant d'être reçus par le S. S. "*Peruvian.*"

CHEMISES DE DAMES
Magnifiquement bien brodées et garnies à $1.00, $1.25 et $1.50.

Habits de nuit pour Dames
Bien brodés et garnis pour $1.75,
En vente chez
JOHN AITKEN ET Cie.
No. 327, Rue Notre-Dame.

N.B.—Nous venons aussi de recevoir un assortiment de Parapluies pour Dames et Messieurs.
21 mars. bs-111.

Avis de Syndics.

Acte concernant la Faillite de 1869.

DANS L'AFFAIRE DE
JEAN MARIE GROTHÉ, de la Cité de Montreal, Bijoutier.
FAILLI.

Le Failli m'ayant fait une cession de ses biens, ses créanciers sont notifiés de se réunir à sa place d'affaires, No. 79, Rue St. Laurent, dans la Cité de Montréal, LUNDI, le DIX-SEPTIÈME jour d'AVRIL prochain, à ONZE heures A.M., pour prendre un état de ses affaires et nommer un syndic.

JOHN WHYTE,
Syndic.
28 mars. bs—116.

Vente d'une Propriété sous l'Acte de Faillite de 1869.

DANS L'AFFAIRE DE
CHARLES COALLIER.
FAILLI.

Ce certain lot de terre sis et situé dans le faubourg Québec en la Cité de Montréal, borné comme suit: en front à la rue Amherst; en arrière aux représentants de Philippe Dufresne; d'un côté à la veuve Hudon dit Beaulieu; et de l'autre côté à Pierre Dufresne, contenant quatre-vingt six pieds de profondeur, avec une maison en bois, Nos. 96, 98, 100 et 102 rue Amherst et une autre maison en bois, en arrière de la première, dessus érigées.

La Propriété ci-dessus désignée sera vendue aux salles d'Encan de J. J. Arnton No. 79 rue St. Jacques, MARDI le ONZIÈME jour d'AVRIL prochain à 11 heures A. M.

Jusqu'à cette date le syndic est autorisé à recevoir des offres pour la vente de gré à gré de la dite Propriété.

T. SAUVAGEAU,
Syndic.
No. 13 Rue St. Sacrement
Montréal 27 Mars 1871. mi-115.

Acte concernant la Faillite 1869.

DANS L'AFFAIRE DE
WILSON & CIE., "Dominion Foundry of Montreal Limited" de Montréal.

Une première feuille de dividende a été préparée, sujette à objections jusqu'au HUITIÈME jour d'AVRIL prochain, après quoi le dividende sera payé.

JOHN WHYTE.
Syndic Officiel.
27 mars. bs—115.

Acte concernant la Faillite 1869.

DANS L'AFFAIRE DE
JAMES WALLIS, de Montréal, Fabricant et Commerçant de boites à emballage.
FAILLI.

Je, soussigné, David J. Craig, de la Cité de Montréal, Syndic Officiel, ai été nommé Syndic dans cette affaire.

Les créanciers sont requis de me présenter leurs réclamations sous un mois et sont notifiés de se réunir à mon Bureau No. 11, Rue Hôpital, MERCREDI, le 26ème jour d'AVRIL prochain à 11 hrs. A.M., pour procéder à l'examen public du failli, et aux affaires de la dite faillite en général.

DAVID J. CRAIG,
Syndic Officiel.
22 mars. bs-112

Annonces Diverses.

BLEU LIQUIDE DE LA PUISSANCE
POUR
Blanchissage de BREW.

On garantit qu'il ne gâtera pas les tissus les plus fins.

On peut s'en servir sans crainte de tacher ou de froisser le linge.

Il est parfaitement soluble dans l'eau dure ou l'eau douce et cinq gouttes suffisent pour un gros blanchissage.

En vente chez tous les Epiciers et tous les Pharmaciens de la Puissance.

Seul Fabricant:
F. BREW,
Montréal.

Toute bouteille authentique est revêtue de ma signature

F. Brew

En vente à Montréal, dans les respectables maisons suivantes: D. Crawford, Kemp et Brown, C. H. et G. Lefaivre, Mussen et Macfarlane, Archibald et Richardson, C. Reay, C. J. Baird, Dufresne et McGarity, H. Wilson, A. Shannon, G. Graham, R. McIntosh, et autres.

JOHN CLARK, Agent en gros:
108, Rue McGill,
Montréal.
14 nov. aa-5.

A VENDRE
UN TERRAIN situé sur la Rue Ste. Elizabeth coin de la Rue Vitré, 125 pieds de front sur 73 de profondeur, avec un passage mitoyen en arrière.
Conditions faciles et titres incontestables,
LOUIS PLAMONDON,
Agent d'Immeubles,
No. 25, Rue St. Gabriel.

CHANCE RARE.
A VENDRE
UNE SEPERBE MAISON en briques, à trois étages, située sur la Rue Ste. Catherine au coin de la Rue St. Alphonse, portant les Nos. 252 et 251 contenant deux grand logements et un magasin occupé actuellement comme grocerie.

AUSSI sur le même lot en arrière, sur la Rue St. Alphonse, une maison en briques, à deux étages portant Nos. 60 et 62, de 36 pieds sur 26, contenant quatre logements.

S'adresser à
LOUIS PLAMONDON,
Agent d'Immeuble.
No. 25, Rue St. Gabriel.

A VENDRE
OU A ÉCHANGER pour des maisons de ville une terre située à la Rivière-des-Prairies, contenant 127 arpents en superficie.
Conditions libérales.
S'adresser à
LOUIS PLAMONDON,
Agent d'Immeuble,
No. 25, Rue St. Gabriel.
Montréal, 12 janvier. aa-51.

TAPIS! TAPIS! TAPIS!
JAMES BAYLIS,
Importateur et Marchand de Tapis de Drogues, Tapis de foyer, Nattes, Rideaux, Accessoires pour rideaux, Etoffe pour meubles, etc., etc., ainsi que Tapis pour Voitures et
Prélats pour Corridors.
Offre à ses amis et au public, pour la vente de ses Marchandises, des avantages qui ne peuvent être surpassés par aucune autre maison de la puissance
Son nouveau MAGASIN de TAPIS se trouve maintenant au
Nos, 459 et 461, RUE NOTRE-DAME,
(Près de la Rue McGill.)
Son

pendant, s'il attaquait!... Allons, mon garçon, en route.

Dubois-Fanferlot sorti, M. Verduret et Prosper reprirent leur poste d'observation.

(*A continuer.*)

LE PAYS.

MONTRÉAL, 31 MARS 1871.

☞ *Voir la quatrième page.*

Deux entrevues.

Le *Herald* de New-York de mardi publie les lettres de deux de ses correspondents d'Europe, lesquelles contiennent le récit d'entrevues avec deux personnages qui ont exercé une grande influence sur les événements de ce monde et peuvent encore y jouer un rôle important : sa majesté l'ex-empereur Napoléon III et son éminence le cardinal Antonelli. La première eut lieu à Wilhelmshohe quelques jours avant le départ du prisonnier, le vaincu de Sédan. L'autre écrivain fut admis auprès de l'illustre ministre du Saint Père dans le palais du Vatican même.

L'extrême longueur de ces relations ne nous permettant pas de les reproduire, nous nous bornons à en faire une très courte analyse. L'écrivain de Wilhelmshohe commence par faire un tableau fort enchanteur de la magnifique résidence au sein de laquelle le monarque déchu peut gémir par comparaison sur les ruines et les affreuses privations qu'il a infligées au peuple qui crut en lui. L'homme qui lui parut le plus affecté des effets du désastre est M. Gamble, l'écuyer anglais de l'empereur, qui lui dit avec chagrin : A Paris j'avais 750 chevaux ; ici je n'en ai que six ! à Paris mes écuries ressemblaient à des salons, voyez ce que j'ai maintenant !" Il fit néanmoins admirer au correspondant le cheval favori de Napoléon, Phœbus, qui a coûté $9,500 et qu'il montait à sa dernière bataille.

Cet homme n'avait naturellement nulle pensée pour les malheureux qui, *à Paris*, n'avaient plus même *six chevaux* à manger.

Introduit auprès de l'empereur qu'il avait vu déja plusieurs fois après Sédan, l'écrivain remarqua qu'il avait l'air soucieux mais paraissait jouir d'une excellente santé et d'un embonpoint qui fait grand honneur à la cuisine irréprochable du roi Guillaume.

Durant le cours d'un entretien de près d'une heure l'empereur s'apitoya sur le "pauvre Paris ! Quel triste sort l'attend, s'écria-t-il; hélas ! tout le pays s'en va vers l'anarchie qui en s'étendant au nord et au sud gagnera peut-être tous les autres peuples du continent. L'expérience nous a maintes fois démontré que le signal des commotions politiques qui ont ébranlé l'Europe entière est presque toujours parti de la France." L'empereur se plaignit amèrement de l'ingratitude d'un grand nombre de ceux qui lui devaient tout ce qu'ils étaient et qui se montraient parmi ses ennemis les plus implacables. Il fit l'assertion singulière que les députés en France ne représentaient jamais le vœu de la nation et que le seul moyen de le connaître était le *plébiscite* !

La conversation ayant tourné sur les exagérations de l'histoire l'empereur dit que, bien qu'on l'ait accusé d'avoir causé la mort de vingt mille personnes lors du coup-d'état il pouvait assurer le correspondant qu'il n'y avait pas eu plus de quatre cents personnes de tuées et environ mille blessés. Ces quatorze cents individus n'ont pourtant souffert que parcequ'ils avaient ajouté foi au serment qu'il avait prêté de fidélité perpétuelle à la république !

Ceux qui parlent avec le plus d'indignation des cruautés quelquefois exercées par le peuple passent fort légèrement sur celles dont les monarques se rendent si souvent coupables sans nécessité et seulement pour assouvir leur ambition.

L'empereur croit que M. Thiers est assez habile pour se maintenir longtemps au pouvoir, mais, en réponse au correspondant qui lui demandait s'il allait rentrer dans la vie privée il dit : Je ne crois pas que strictement parlant on puisse appeler maintenant mon existence, de la vie privée. Tous mes efforts seront désormais dirigés contre les rebelles qui ont tramé la ruine de la France, seul but de leurs sinistres desseins. Je forcerai ces hommes à demander pardon à mon pauvre peuple ; ce qu'ils ne peuvent faire qu'en se soumettant à sa volonté. Un gouvernement énergique composé d'hommes honnêtes peut seul sauver la France ; mais s'ils ne reçoivent point leur pouvoir des mains mêmes du peuple leurs efforts seront vains.

Le correspondant ayant exprimé l'espoir de voir s'établir en France une république honnête, durable, forte et prospère, plutôt que la monarchie sous un Orléans ou un Bourbon, l'empereur lui dit : Votre président, le général Grant ne partage pas cette espérance et parait s'attendre à la chute prochaine de notre prétendue république ; autrement il n'aurait pas fait un si pompeux éloge du nouveau système fédéral et monarchique de l'Allemagne nouvelle.

Pendant cette entrevue l'empereur alluma un grand nombre de cigarettes qu'il laissait s'éteindre aussitôt, sous la vive préoccupation de l'opinion qu'on entretient au loin à son égard, sujet sur lequel il interrogea plusieurs fois son interlocuteur.

Par une coincidence assez singulière, l'entrevue d'un autre correspondant du même journal avec le cardinal Antonelli eut lieu le même jour, les deux grands personnages montrant le même empressement à faire connaitre leurs vues aux citoyens de la grande république du nouveau monde.

L'écrivain en mettant pied à terre dans l'enceinte du palais pontifical fut frappé de l'aspect changé des choses et des physionomies du personnel ; de l'air négligé qu'offrent les cours, le grand escalier et les approches des appartements où l'on ne remarque plus la même foule empressée de courtisans ou d'admirateurs.

Les gardes mêmes lui parurent soucieux et incertains, les huissiers avaient perdu leur importance et le cardinal lui-même, que le même représentant de la presse new-yorkaise avait vu l'année précédente dans les beaux jours de sa puissance, lui sembla délaissé, inquiet et considérablement vieilli.

Le correspondant qui avait suivi tour à tour les armées belligérentes lui donna des détails sur la campagne qui parurent l'intéresser vivement. Son Eminence dit que la reddition de Sédan avec 150,000 hommes semble incroyable ; elle condamna beaucoup la France de n'avoir pas fait la paix alors, ainsi que le commandait la saine politique. "La campagne du prince Charles contre Orléans, dit le cardinal, doit avoir été bien rude. Jamais on n'a vu d'armée aussi bien organisée que celle de la Prusse ; mais le secret de son succès se résout dans le fait qu'elle avait un bon chef, car les hommes les mieux armés, sans chef habile, ne font que de pauvres soldats. Moltke semble doué d'une étonnante prévoyance qui dans l'action lui assura toujours la victoire. Les zouaves pontificaux ont dû souffrir beaucoup. J'ai entendu dire qu'ils se sont battus courageusement. Ils étaient bien disciplinés. Pauvres gens, pauvres gens. Le colonel Charette est un très brave homme mais il n'est peut-être pas fait pour commander."

Le Cardinal interrogé sur les événements récents de Rome dit :

" Oui, il s'est fait de grands changements ici depuis que la guerre est commencée. Ils ont profité de la défaite des français et de la retraite de leurs troupes de nos états pour commettre la plus grande iniquité. Ils ont attendu honteusement que la France fût occupée pour entrer dans la ville, et alors que pouvions-nous faire ? Nous avons dû nous soumettre et ils ont fait, depuis, ce qui leur a plu, sans égard pour la morale, la justice ou nos droits."

Le correspondant lui ayant fait observer que le parlement de Florence s'occupait des garanties à offrir pour l'indépendance du Saint Siége et de l'Eglise, Son Eminence l'interrompit en s'écriant avec vivacité :

Des garanties ! nous savons que Jésus-Christ a donné au Saint Père le droit, comme son successeur et celui des apôtres, de gouverner son église ; mais nous n'avons jamais su auparavant qu'il ait chargé des Italiens d'imaginer des garanties, dans le but d'établir la manière dont l'église devra être gouvernée, garanties que tous les catholiques de la terre, et le Pape tout le premier, refuseront d'accepter. Oh ! il n'y a pas de transactions possibles avec eux, vous pouvez le répéter, il n'y aura jamais de transaction entre eux et l'Eglise, jamais."

Le correspondant termine en disant: Je me retirai de cette entrevue, persuadé que je venais d'entendre la seconde édition de l'ouvrage intitulé : *Non Possumus*, par Sa Sainteté Pie IX.

France.—Nouvelles complications. —Rebellion en Algérie.

Chaque jour quelque nouveau malheur vient démontrer l'immensité de la faute que commit le peuple français lorsqu'il livra ses libertés, ses destinées à la dynastie napoléonienne qui, en vingt, ans a pu ruiner, dégrader, démoraliser le peuple le plus intelligent, le plus généreux, le plus énergique de la vieille Europe. La guerre désastreuse qui vient de cesser mais qui n'a peut-être que semé les germes d'une lutte plus terrible encore prouve que M. Thiers n'avait pas encore sondé toute l'incapacité du dernier Bonaparte, lorsqu'il s'écriait l'année précédente qu'il ne lui restait plus de fautes à commettre.

Le cable-transatlantique nous transmettait à peine la nouvelle de l'apparente pacification de Paris, ou du moins de la suspension des atrocités qui signalèrent les mouvements insurrectionels dirigés contre l'autorité de l'Assemblée Nationale, que, tout à coup, nous arrive le bruit d'un soulèvement formidable des Arabes de l'Algérie. Ceci est grave, car dans la position critique où se trouve la France, elle pourrait en quelques jours perdre le fruit de quarante ans de sacrifices, inouis d'hommes et d'argent. Nous avouons candidement n'avoir jamais bien compris l'opportunité, ni la justice de cette conquête violente d'un pays où l'on s'est plutôt efforcé d'implanter le militarisme arrogant, et sans cesse empreint d'hostilité, que la colonisation agricole appuyée sur la bonne entente et l'assimilation graduelle des coutumes, sinon des races, sur l'instruction civile et politique, sur le respect que finit toujours par inspirer aux populations primitives une supériorité qui se révèle par les arts et une civilisation bienveillante.

Une idée étrange et cruelle semble avoir présidé au maintien de la domination française en Algérie. On a voulu conserver cette conquête, disait-on sérieusement, comme une *école pratique* pour l'armée permanente. Les populations arabes devaient servir de cibles animées aux armes nouvelles ; leurs champs cultivés de commodes académies de dévastation. On comprend, que sous ces conditions, les troupes stationnées au milieu de ces peuplades patriarchales et nomades n'avaient pas beaucoup de peine à faire naitre des collisions où la discipline et l'équipement supérieur assuraient une victoire facile et un avancement plus certain que glorieux.

On a vu dernièrement quels officiers a produits cette école d'un nouveau genre. On verra peut-être malheureusement bientôt les résultats de cette haine systématiquement entretenue par des traineurs de sabre intéressés au désordre chez une population que des procédés plus doux, le spectacle des résultats de la liberté civile et de l'industrie eussent peut-être pacifiée, conciliée.

L'on prétend peut-être que l'asservissement des arabes est plus facile que leur civilisation. En ce cas, nous nous demandons de quel droit on peut entreprendre cette tâche. Celui de la force ? Mais ceux qui l'invoquent n'imposent-ils pas, à ceux qui en souffrent. le devoir d'en faire usage à leur tour dès qu'il le peuvent. Or, il n'est pas possible que les arabes aient pendant quarante ans servi de sujets d'étude à l'armée française sans avoir appris quelque chose eux-mêmes. La France ne pourra guère plus se plaindre des violences faites à ses enfants par les arabes que Louis Napoléon de celles que la république commettrait contre ses partisans. Les égorgeurs ne doivent-ils pas s'attendre à devenir quelque jour les égorgés.

Nouvelles Canadiennes.

Québec 30 mars.—Un nouveau journal trihebdomadaire doit paraitre à Lévis, dans la première quinzaine d'Avril, sous le titre l'*Echo de Lévis*. Les propriétaires de cette feuille sont MM. Lizotte et Poitras, deux anciens ouvriers de l'*Evénement*.

La rédaction est confiée à M. J. N. Belleau qui s'est déjà occupé quelque peu de journalisme.

—L'Evêque Anglican de Québec a fait hier une lecture sur les " Les délices de l'histoire" dans les salles de la société Littéraire et Historique.

—M. le professeur Langelier doit faire demain soir, devant les membres de la société Casault, une conférence intitulée : " L'Invasion du Canade par les trente sous américains."

—Le quartier St. Roch se donne beaucoup de mouvement pour obtenir l'agrandissement du marché Jacques-Cartier.

—MM. Thomas Jalbert et Alexandre Gougeon ont obtenu des certificats de première classe, après avoir passé un brillant examen devant le Lt.-Col. Williams.

—On lit dans le *Canadien* :

" L'hon. Commissaire de l'Agriculture et des Travaux Publics de la Province de Québec, a adressé une circulaire au Conseil de Ville et autres personnes, les priant de constater par tous les moyens à leur disposition le nombre d'immigrants qui pourraient avantageusement s'établir dans le voisinage de Québec, et de donner des réponses à certaines questions posées dans la dite circulaire."

Il nous semble qu'il serait beaucoup mieux de faire connaitre à l'honorable commissaire le nombre de personnes que la misère et le manque d'ouvrage forcent tous les jours de laisser Québec et ses environs pour émigrer à l'étranger, que le nombre d'immigrants qui pourraient venir s'y établir avantageusement.

Sorel, 30 mars.—340 enfants fréquentent actuellement les cinq classes de la maison d'éducation des frères de la Doctrine Chrétienne.

—L'assemblée générale des actionnaires de la compagnie du chemin à lisses, doit avoir lieu à Sorel le 12 avril prochain.

—Les syndics de Zéphirin de Courval ont résolu unanimement de confier à M. Zéphirin Perreault les travaux d'érection d'une nouvelle église dans la paroisse. La bâtisse sera en pierre et couverte en fer-blanc, et l'architecte devra se guider sur le plan de léglise de St. Guillaume. M. Perreault, qui en est à sa vingtième entreprise du même genre, doit se mettre sous peu à l'œuvre.

St. Sulpice, 29 mars.—Hier un événement pénible enlevait à un jeune homme du nom de Damase Perrault, menuisier, le fruit de son travail et de ses économies.

Pendant qu'ils assistaient à l'enterrement d'un ami, le feu se déclarait chez lui et en moins d'un heure, malgré tous les efforts des voisins accourus sur le lieu du sinistre, consumait une maison en briques, et une spacieuse boutique, toutes neuves, ainsi qu'une quantité d'outils, modèles, peintures, bois, etc., le tout estimé à au-dessus de $1,500.

Malheureusement, à cause de l'imprévoyance qui règne dans nos campagnes, rien n'était assuré, et il ne reste à M. Damase Perreault pour toute fortune que l'estime et la considération qu'il a su s'attirer. Il est à espérer que tous les citoyens de St. Sulpice s'empresseront de venir à son secours.

On dit que M. Perreault, qui est un excellent ouvrier, a l'intention de se rendre à Montréal pour y travailler. Puisse-t-il trouver là quelque cœur généreux qui, s'appitoyant sur son sort immérité, lui donne le moyen de faire vivre sa famille. Il sera regretté ici, et les cœur de ses co-paroissiens l'accompagneront.

—Un autre accident qui, heureusement, n'a pas eu de suites funestes, arrivait presqu'en même temps. Un fabricant avait réuni un certain nombre d'amis à sa cabane. Chacun s'amusait de son mieux, quand l'un des invités ayant eu l'idée de grimper sur un arbre et manquant sans doute d'habitude dans ces sortes d'exercices aériens, dégringole tout-à-coup et vint tomber la tête la première dans une tonne pleine d'eau d'érable. Sans l'assistance qui ne se fit pas attendre, son trépas aurait été certain ; ses amis auraient eu au moins la consolation de penser qu'il avait été enlevé à leur affection par une mort *douce*.

Ottawa, 29 mars.—Le comité sur les banques et le commerce s'est réuni hier matin, ainsi que les comités sur les chemins de fer, les télégraphes et les canaux.

—Le comité de la bibliothèque s'est réuni pour considérer la pétition du Dr. Miles et de plusieurs hommes de lettres et journalistes du Canada, demandant que les archives du Canada soient mises en ordre et classifiées et déposées dans un lieu où les chercheurs, les savants, puissent venir les consulter. Le comité a passé une résolution recommandant au gouvernement de s'occuper de la pétition en question.

—On assure que l'hon. M. Home est complètement rémis de sa récente indisposition.

—La veuve de M. Théophile Hamel, notre célèbre peintre canadien, vient de faire exposer dans la salle de la bibliothèque parlementaire, une série de portraits historiques exécutés par son mari, et qu'elle a l'intention de faire acheter par le gouvernement.

On trouve dans cette collection les portraits du gén. Wolfe, du marquis de Montcalm, du chevalier de Lévis, de l'intendant Tallon, de Phon. Robert Baldwin, et de Sir Louis Lafontaine. Tous sont parfaits d'exécution.

— Sir Edward Kenny a repris le chemin de Montréal.

— M. Donald Smith ainsi que le Dr. Schultz sont arrivés de Fort Garry.

Toronto, 30 mars.—La neige qui couvrait nos rues ces derniers jours a complétement fondu sous les rayons d'un soleil de printemps, les trottoirs sont complétement débarrassés ; la promenade redevient encore possible.

—Les bouées ont été replacées hier dans le port ; on a également replacé les différentes lumières.

—Le niveau de l'eau dans le port est bien plus élevé cette année que les années précédentes.

—Un des auteurs de l'agression commise hier sur Baker, le jeune garçon boulanger dont nous racontions la mésaventure, a été arrêté et traduit devant la Cour de Police. La cause a été renvoyée jusqu'à samedi.

—A une inspection faite hier dans les boulangeries de la ville, la police a saisi 16 pains qui n'avaient pas le poids requis.

Shédiac N. B., 28 mars.—C'est le 3 avril prochain que commencera le recensement dans le Nouveau-Brunswick, et les faits dont les énumérateurs sont chargés de faire la collection seront censés représenter la condition du pays le 2 du même mois.

—De toutes parts, dit le *Moniteur Acadien*, on entend parler de la prochaine ouverture de la navigation. Un vapeur a commencé à voyager entre St. Jean et St Stephen et on nous informe que la compagnie de navigation entre l'Ile du Prince Edouard a demandé par voie télégraphique l'état du port de Shédiac, où les vaisseaux peuvent maintenant parvenir au quai sans encombre. Il parait qu'à Charlottetown le port est libre, ainsi qu'à Pictou. Cela étant on peut s'attendre que les vapeurs de l'Ile reprendront bientôt leurs voyages. La rivière Miramichi est en partie libre de glace, et le *Bathesay Castle*, auquel on fait actuellement subir quelques réparations, au quai de la Pointe-au-Chêne, établira aussi bientôt les communications par eau entre ce port et ceux du nord de la province.

—Un mari fantaisiste a été récemment condamné, à St. Jean, à une amende de $16, pour avoir battu sa femme.

—Sa Grâce Mgr. l'Archevêque Connolly a commencé, il y a une quinzaine de jours, dans la cathédrale d'Halifax, un cours de lectures pour exposer et expliquer les dogmes de la religion catholique

—Le fonds de secours reçoit un favorable accueil à Halifax. Mgr. Connolly y contribue $50 pour sa part.

—Les fils télégraphiques ont été dernièrement rompus à Memramcook par quelques habitants français qui avaient à transporter une bâtisse d'un côté du chemin de fer à l'autre. Les communications télégraphiques ne purent être rétablies que le lendemain à dix heures, et il parait que plusieurs dépêches importantes en éprouvèrent un retard. On dit que la compagnie du télégraphe va poursuivre les coupables.

Nécrologie du poéte Walter Whitman de New-York.

Nous apprenons par les journaux de New-York la mort accidentelle, arrivée à l'âge de 52 ans, de M. Walter Whitman, poëte bien connu.

M. Walter Whitman était un poëte du genre de Shakespeare, avec sa poésie pleine de sublimes élans, aux peintures vives et saisisantes, chantant bien la nature près de la quelle il a coulé toute sa vie.

Tous s'accordent à dire que ce poëte, eut-il mis un peu plus d'art dans ses ouvrages, eut occupé un des premiers rangs parmi les favoris des Muses.

Son mérite est d'autant plus grand, qu'il était un *self made man*, sa jeunesse ayant été une des plus médiocrement favorisées de la fortune. Chose regrettable ! c'est au moment de jouir de l'admiration du monde, à laquelle son travail et ses admirables efforts lui donnaient droit, qu'il lui a fallu quitter la terre.

Les actions de sa vie prouvent qu'il a bien connu le monde et surtout les misères auxquelles il est sujet : rendre la vie plus agréable à ses semblables, telle était sa devise. Pendant la dernière guerre, il s'était fait garde-malade dans les hôpitaux du gouvernement fédéral. Plus tard, et c'est ce qui n'est pas le moins remarquable dans sa vie, il remplit les fonctions d'un cocher d'omnibus qu'une malheureuse maladie tenait au lit, et ceci, il le fit par purs sentiments de charité, n'ayant voulu réclamer aucun salaire pour son service : Belle leçon ! pour les misanthropes et les *anti-fraternisateurs*.

Il a laissé après lui pour faire revivre sa mémoire différents ouvrages poétiques, entr'autres ses ballades sur la guerre américaine, dans lesquelles l'auteur est peint, au moral, des plus fidèlement. Quoi de plus beau que ces vers ! " O ! captain, my captain !" ce cri du soldat est bien compris et rendu par lui. Que n'eut-il été général d'armée ! Tous auraient été soldats pour combattre avec lui — surtout comme il le faisait pratiquement—la tyrannie, l'oppression et la morgue aristocratique partout où elles se trouvaient.

Une autre pièce de poésie non moins attrayante, est l'élégie consacrée à la mort de Peabody. Ah ! pour le brin d'herbe par exemple, il lui a fallu à coup sûr, emprunter le pinceau du prince des poëtes anglais ; rien de plus naturel et de plus entrainant. Le *drump beat* de son cru, est la plus belle imitation poétique que nous ayions encore lue ; vous emboitez le pas malgré vous, sous la cadence et la mesure du vers.

.....

Il jouissait déjà d'une grande renommée ; ce qui faisait sans doute dire à M. Disraeli que si jamais il allait aux Etats-Unis ce ne serait que pour voir le poëte Walter Whitman.

Sa mort doit donc laisser une profonde douleur à ceux qui l'ont connu, un grand regret à ceux qui n'ont pu le connaitre. Poëtes, donnez-lui une larme.

E. Cuillard.

On lit dans le *Réveil* :

La morale en action.—La *Voix du Golfe* du 7 courant, (journal orthodoxe formant partie de la sainte légion commandée par le *Nouveau Monde*) affirme que la population canadienne a per lu tout scrupule à l'égard du serment et ne considère plus cette sainte attestation de prendre Dieu à témoin, qu'une pure formalité de la loi. Nous aimerions à savoir ce que pense le *Nouveau-Monde* de cette indiscrétion de son pieux élève.

Après la semence vient la recolte.

Depuis quelques années une croisade est entreprise contre nos institutions civiles : la loi est critiquée et méprisée par ceux mêmes qui doivent le plus la respecter. On discute, dans les journaux qui se disent approuvés par les autorités religieuses, le droit de ne pas obéir à la loi, et même de la décarer nulle. Il n'y a donc rien d'étonnant que le parjure, crime punissable par les lois, ait perdu insensiblement de son horreur aux yeux des populations ainsi endoctrinées. La *Voix du Golfe* dit que pour une piastre au plus un homme prend faussement Dieu à témoin.

Une étude retrospective fera comprendre à ce journal, qu'il a été enseigné que le serment judiciaire était une moquerie, par une faculté de Droit,—qui n'est pas celle de l'Université Laval, mais qui avait la reputation d'être plus orthodoxe,—nous voulons parler de la faculté du Droit du Collège des Jésuites, en existence en 1860.

Ce n'est pas *dans les notes d'un élève intelligent dont nous ne sommes pas autorisé à dire le nom* (style du *Journal des Trois-Rivières*) que nous trouvons cet avancé, mais dans le premier volume des Conférences de la Faculté de Droit des Jésuites à Montréal, à la page 115 :

" On peut jurer qu'on n'a pas fait un chose, quoi qu'on l'ait faite effectivement, en entendant en soi-même qu'on ne l'a pas faite en certain jour, ou avant qu'on fût né, ou en sous entendant quelqu'autre circonstance pareille, sans que les paroles dont on se sert aient aucun sens qui puisse le faire connaitre : et cela est *fort commode en beaucoup de rencontre*, et est toujours *très juste quand cela est nécessaire et utile pour la sante, l'honneur ou le bien.*

Ceci est pire que le gallicanisme, c'est le parjure érigé en système et encouragé comme utile à la santé, à l'honneur et au bien ! Les Jésuites ont fait école de cette doctrine, leurs élèves sont nombreux et nous en comptons un grand nombre dans le Barreau de Montréal. Depuis dix ans que ces *doctrines pernicieuses* ont été enseignées elles ont porté leurs fruits à en juger par *La Voix du Golfe*. Nous en verrons bien d'autres si la Sainte Legion continue sa croisade contre nos institutions civiles. Le parjure a été approuvé dans les élections et il n'y a rien d'étonnant que les populations, voyant que l'on se parjurait impunément à un *poil*, aient cru pouvoir le faire avec autant de facilité devant les tribunaux.

Camille Vincent.

La révolte des Indigènes en Algérie.

Nous trouvons dans un journal de Merseille, à propos des récents événements dont Soukaras a été le théâtre, une lettre d'un mobile des Bouches du-Rhône (43e de marche), pleine de détails intéressants :

Soukaras, 6 février.

" Les hostilités commencèrent le 27 janvier au matin, par l'assasinat d'un brigadier de spahis et une attaque à main armée dirigée contre des ouvriers terrassiers, à une dizaine de kilomètres de notre ville.

" Ce complot était tramé depuis trois mois, et il ne fallait qu'une étincelle pour qu'il éclatât Cet étincelle, le gouvernement l'a fournie en voulant forcer les spahis indigènes à quitter leurs foyers, afin d'aller exposer leur vie pour un pays qui n'est pas le leur.

" La révolte a débuté à la Smala, caserne qui se trouve à Hain-Guétar, village situé à 40 kilomètres d'ici. Les indigènes ont bloqué leur caserne dans laquelle étaient plusieurs de leurs chefs, leur capitaine et divers spahis français. Les tribus insoumises, tribus de pillards, ont suivi par milliers les révoltés, et tous ensemble se sont dirigés vers Soukaras, qu'ils savaient très-peu défendu.

" Le soir du 27, nous étions tous sur pied, milice, francs-tireurs. Notre compagnie, forte de 150 hommes, occupait les avant-postes. Les francs-tireurs, avec notre aide, repoussèrent l'ennemi. Le combat dura cinq heures environ. Cela se passait la nuit, par un temps glacial et brumeux.

" Cinq mobiles furent placés au poste le plus avancé, et y restèrent vingt-huit heures avec un seul morceau de pain dans le ventre. Ces malheureux ne purent étancher la soif qui les dévorait qu'au bout de quatorze heures.

" Ils grelottèrent, sur le sol humide, sans couverture et sans tente.

" Le lendemain matin, nous avons reçu le baptême du feu. Sur 150 hommes, nous étions trente seulement, appuyés par une centaine de cavaliers, goums et spahis français. C'est là où nos impressions et nos émotions ont commencé.

" Nous avions à peine fait 6 kilomètres en dehors de la ville, que nous aperçûmes à 4 ou 600 mètres de nous une fourmilière d'Arabes, spahis indigènes en tête.

" Le commandant nous fit rebrousser chemin petit à petit, doucement, en tiraillant de tous côtés. A deux kilomètres de Soukaras, notre commandant s'éclipsa avec tous ses cavaliers, en nous laissant pour chef notre lieutenant, et après nous avoir fait déployer en tirailleurs dans un champ labouré.

" L'ennemi nous poursuivant avec vigueur, nous fûmes forcés de nous replier sur Soukaras, où à l'aide de deux obusiers de campagne, nous mîmes les Arabes en déroute.

" Le lendemain, nouvelle attaque et nouvelle démonstration assez heureuse. Cette vie a duré pendant onze jours, sans aucun repos, et si une colonne de 2,000 hommes n'était pas arrivée à notre secours, nous aurions été tous anéantis.

" Enfin, cela va mieux et la tranquillité parait devoir renaitre.

" Dans toutes les sorties et reconnaissances que nous avons faites, nous avons vu des choses atroces, hideuses, écœurantes. Des fermes pillées, puis brûlées : des champs ravagés. Sur les routes, dans les fossés, des cadavres de colons, mutilés, horribles. Ici, un homme assassiné, après avoir été dépouillé. Là, un vieillard haché par les *mouquaires* (femmes arabes). Plus loin, un cadavre auquel on avait coupé les poignets, et dont les chairs étaient ciselées à plusieurs endroits.

" Des frémissements d'épouvante glaçaient mon sang dans mes veines. J'aperçus sur un talus, un colon auquel les femmes avaient arraché les oreilles avec des tenailles !

" Dans ces diverses rencontres, il n'y a eu que la mort de colons à déplorer. Je ne parle pas des cannibales qui nous ont attaqués et que nous tuions comme des mouches.

" Il nous a été impossible de constater leurs pertes, car, comme les Prussiens, ils emportent leurs morts.

" Nous avons fait une soixantaine de prisonniers. Parmi eux se trouvent cinq femmes arabes. Sur l'une d'elles nous avons découvert deux mains ensanglantées. Une autre jeune fille de dix-huit ans cachait dans ses poches les oreilles du colon assassiné.

" Je quitte la plume, car tous ces détails me navrent."

Deux Hotes de Versailles.

Deux portraits à la plume empruntés au *Figaro* :

Je viens de voir à Versailles un petit homme maigre, jaune, ridé, trop au large dans son étroite tunique, chez le pâtissier de la rue des Réservoirs, en face du théâtre. Cet homme a dit :

—Au lieu de sept éclairs, ne m'en envoyez que six. Le prince de Schomburg-Lippe ne vient pas dîner ce soir.

Quand il est parti, je demande au pâtissier ce que c'est qu'un éclair et ce qu'est cet homme.

Un éclair est un gâteau de quatre sous, contenant de la crème. Le petit vieux, c'est le comte de Moltke.

Quand je dis le petit vieux c'est une complaisance pour sa gloire. On pourrait dire aussi justement : la petite vieille. M. de Moltke n'a de l'homme que le costume. Il n'en a pas même la barbe. Ce qui est certain, c'est que ce général célèbre a, et a toujours eu des mœurs irréprochables. Jamais le soupçon ne l'a effleuré de son aile. Vous trouverez peut-être cela admirable, mais alors j'ajouterai qu'un Allemand ne le dit pas sans rire.

M. de Moltke habite la maison de M. Lambinet rue Neuve Il y a là un grand nombre de bureaux. Il couche dans un coin. Ses bureaux occupent aussi une autre maison

Il y a à Versailles un fiacre dont l'histoire sera curieuse à faire un jour.

C'est le fiacre No. 37, dont l'automédon ordinaire a été remplacé par un cocher enlevé chez M. de Rotschild, à Ferrières.

Ce fiacre a transporté, dans des circonstances solennelles, M. Thiers et M. Jules Favre. Ce vilain fiacre, avec sa peinture effritée et son étoffe éraillée, est l'unique équipage de M. le comte de Bismark-Schœnhausen, grand chancelier de l'empire d'Allemagne.

Essayer de faire un portrait de M. de Bismark, ce serait entreprendre une tâche que ces notes ne comportent pas. Je me contenterai de donner au courant de la plume, des renseignements sûrs.

Tout est étrange dans cette homme. Au physique, c'est un disloqué. Il est grand et voûté ; son ossature est énorme et sa peau est flasque.

—En voilà d'la réjouissance !... dit un jour un gamin de Versailles en le voyant passer.

J'avais vu M. de Bismark en 1867. C'était un bel homme, avec une figure intelligente, des yeux vifs, une grande allure.

Les quatre ans qui viennent de s'écouler ont fait une ombre de ce beau cuirassier.

De grands yeux saillants, glauques, humides, blancs, une moustache énorme et teinte en roux, un crâne immense, proéminant et absolument dénudé, voilà la tête de M. de Bismark.

Il marche lourdement, jetant ses jambes de côté. A cheval pourtant, dans sa capote d'officier, sous la casquette blanche qui dissimule son crâne, il a encore une certaine allure.

M. de Bismark sait quelles haines effroyables il s'est attirées. Et cependant il va seul, à pied, dans les rues de Versailles. On dit qu'il a une cotte de mailles. Ce que je sais c'est qu'il se rase lui même.

Un jour, dans la rue, il se tourne et voit un cuisinier, vêtu de blanc, ses couteaux à la ceinture, qui le suivait. M. de Bismark presse le pas. Il court presque ; le cuisinier le suit toujours. Enfin, il entre dans le collège, et ferme brusquement la porte.

La porte se rouvre, et le cuisinier rentre à son tour.

Pourquoi me suivez-vous ? s'écrie M. de Bismark.

—Moi, vous suivre, monsieur !... Oh ! pas du tout. Je venais ici, au collége, dont je suis le cuisinier.

M. de Bismark était déjà revenu à lui, comme on le pense. Mais ne trouve-t-on pas étrange cette espèce de terreur subite d'un homme qui s'expose volontairement et habituellement au danger ?

Il habite, rue de Provence, un magnifique hôtel neuf, construit par M. Jessé. En s'y installant, son premier soin fut de faire poser partout des sonnettes. Il fit percer des trous dans le plafonds peint, dans les corniches, dans les tentures.

Le serrurier, M. Bourbon, —on voit que je donne toujours les noms pour aider à contrôler mes récits,—lui présenta son mémoire.

—Qu'est ce que c'est que cela ? s'écria M. de Bismark ; remettez donc ce mémoire au propriétaire. Croyez-vous que je vais emporté les sonnettes ? Elles lui resteront ; qu'il les paye !

Certaines pièces son aménagées avec un grand luxe. Le chancelier a donné des réceptions ou les lustres et les girandoles portaient deux cents lumières. Il a aussi donné des repas où, sur une table sans nappe, on mengeait, éclairé par des bougies fichées dans des bouteilles. M. de Bismark écrit le plus souvent sur un piano ferme.

Amusements.

SALLE ST. PATRICE.

SEULEMENT

DEUX REPRÉSENTATIONS

VENDREDI et SAMEDI,

31 Mars et 1er Avril.

FEMMES MENESTRELS,

D'AMY LLOYD ET

OLIO DE CHARLEY GARDNER

De la Salle d'Opéra de Duprez et Benedict, Philadelphie.

Comprenant les meilleurs Artistes du pays.

Admission - - - 25 cts.

Siéges Réservés, 50 "

CHARLES GARDNER, *Gérant.*

J. A. SMITH, *Agent.*

28 mars. el-116

MECHANICS' HALL.

OPÉRA COMIQUE ET COMÉDIE

AU BÉNÉFICE DES

BLESSÉS FRANCAIS

DONNÉE PAR DES

Amateurs distingués

DE

MONTREAL,

LUNDI, le 17 AVRIL.

Billets - - - - $1.00

11 mars 105

Annonces Nouvelles.

ON DEMANDE

De bons détaillants.

Un pour les habits de fantaisie,
Un pour les Manchettes,
Un pour les articles de fantaisie,
Un pour la bonneterie
Un pour la mercerie,
Un pour les vêtements de dessous et les gants.

Ceux qui ne sont pas capables de prendre la charge d'un département n'ont pas besoin de se présenter.

AUSSI, QUATRE APPRENTIS. Ils devron être bien instruits.

Inutile aux jeunes détaillants de se présenter.

S. CARSLEY,
No. 77, Rue Notre-Dame.

AVIS SPECIAL.

Une autre caisse de ces beaux ALPAGAS noirs qui viennent d'être marqués.

Deux autres caisses de ces TWEEDS CANADIENS à si bon marché.

S. CARSLEY,
No. 77, Rue Notre-Dame.

18 janvier aa-85

Préservez votre pelleterie

DES

VERS ET DES INSECTES

EN VOUS PROCURANT LE

COFFRE DE H. NIGHTINGALE

Il est doublé de cèdre rouge parfumé, et c'est le seul et celui qui offre le plus de garantie pour toutes les fins. C'est un article qui dure la vie d'un homme, et qui peut suppléer au camfre, etc.

Comme garantie que la valeur de ces coffres est telle que nous la représentons, les messieurs suivants, qui en ont acheté, peuvent les recommander à leurs amis et autres : E. Lyman Mills, Ecr., H. Lyman, (de Lyman, Clare & Cie, pharmaciens manufacturiers,) E. J. Maxwell & Cie, marchands de bois, et autres.

A vendre par

H. NIGHTINGALE,
Charpentier et Menuisier,
63, Rue Hopital.

29 mars fs-117

HODGSON, MURPHY & SUMNER,

Sont prêts à montrer un assortiment complet de

MARCHANDISES SECHES,

De Menus Articles,

De Nouveautés et de Fantaisie,

BATISSE DES SŒURS,

347, Rue St. Paul,
(Porte Rouge)
Montréal.

Successeurs de FOULDS ET HODGSON.

29 mars. am-117.

CANADA.
PROVINCE DE QUÉBEC,
District de Montréal.
No. 518

Dans la Cour Supérieure.

DAME CAROLINE JONES de la Cité et du District de Montréal, épouse de Archbald James Arnott, ci-devant Lieutenant dans les " *Royal Canadian Rifles* " et maintenant de la dite Cité et du District de Montréal, Gentilhomme, duement autorisée à ester en justice,

Demanderesse,

vs.

Le dit ARCHBALD JAMES ARNOTT,

Défendeur.

La Demanderesse a intenté une action en séparation de corps et de biens en cette cause le vingt et unième jour de Mars courant.

LAFLAMME, HUNTINGTON ET LAFLAMME,
Avocats de la Demanderesse.

24 mars. am-114.

A VENDRE

Ce MORCEAU DE TERRE considérable et de valeur maintenant occupé comme Cour à Bois par M. A. J. Auger, coin des Rues Vitré et Ste. Elizabeth. Ce terrain mesure 155 pieds de front sur la Rue Ste. Elizabeth sur 121 de profondeur. Il sera vendu en bloc, ou en lots pour construction.

S'adresser à

JOHN RITCHIE,
35, Rue St. Alexandre.

18 mars. em-109-int.3

AV

NOUVELLES LOCALES.

UNION ST. JOSEPH.—Résolution adoptée à la séance du 27 mars.—Résolu que l'Union St. Joseph remercie bien sincèrement tous les citoyens qui ont décoré les rues où a passé la procession, le jour de sa fête patronale, en même temps et spécialement les propriétaires de journaux français, qui ont bien voulu publier gratuitement les annonces de la Société. Vraie copie.—PHS. CUSSON, Secrét.-Arch.

TRISTE ACCIDENT.—Dans la journée de mercredi la jeune enfant de M. Archambault, demeurant rue Jacques-Cartier, s'est ébouillanté avec une composition renfermant une certaine quantité de potasse et destinée à laver le plancher. La malheureuse est morte hier à la suite de ses affreuses blessures ; la victime n'était âgée que de trois ans.

ATTAQUE NOCTURNE.—La corporation trop confiante dans la pleine lune, laisse parfois la ville au milieu des ténèbres les plus profondes. Dans la nuit de mercredi à jeudi, un passant attardé a été arrêté dans la rue Craig, par une bande de mauvais sujets au moment où il regagnait son domicile ; il n'a dû son salut qu'à la vitesse de ses jambes.

Un fait à noter, c'est que les hommes de police de garde recherchent d'ordinaire pendant la nuit, comme lieu de faction, les endroits les plus fréquentés, et même bien souvent, pour tromper l'ennui, se joignent à un de leurs camarades et, arpentant côte à côte le trottoir, se confient mutuellement leur rêves d'avenir.

Etant appelé bien souvent, par nos occupations nocturnes, à parcourir les rues à des heures très avancées, nous avons observé maintes fois les faits que nous avançons.

COUR DE POLICE, 30 mars.—Philip Durnford vs. Jumeville, accusé de tenir un billard sans licence, action retirée.

Philip Durnford vs. Louise Simon, même offense, condamné à $50.

Alphonse Dalecourt vs. Jas. St. Pierre et F. X. Chenneville, assaut et batterie, cause arrangée.

Emilie Chartier vs. Jos. Chartier, assaut et batterie, en délibéré.

COUR DU RECORDER, 30 mars.—M. Lid ley vs. Chs. Billé.

Le nommé Billé est allé chez un de ses amis qui habite la rue Smith en plein Griffintown. Il allait l'aider à déménager lorsque des gamins se mirent à jeter des projectiles au cheval. Billé emporté par la colère poursuivit les gamins dont l'un se blessa en tombant. La mère et les autres membres de la famille du gamin intervinrent et Billé fut accusé d'avoir frappé à coups de pieds le petit James O'Brien. La mère poursuit aussi Billé, l'accusant de lui avoir donné un coup de pieds, tandis que la grand'mère prend aussi un warrant contre le même Billé, l'accusant de lui avoir donné à elle aussi des coups de pieds. Il y avait, comme on le voit, beaucoup d'*animus* dans toute l'affaire, mais Billé qui se trouvait avoir beaucoup de témoins, ne craignit pas d'accepter la juridiction du Recorder M. Sexton. Malheureusement pendant le procès la cour sembla participer un peu à l'excitation générale, et après une observation faite par l'avocat de Billé, elle enjoignit dans un langage peu mesuré et peu digne à l'avocat de la défense de s'asseoir, menaçant en même temps le dit avocat d'employer la rigueur pour le forcer de s'asseoir. Sur ce voyant que le Recorder s'excitait de plus en plus, l'avocat de Billé prit son chapeau laissa la cour en souhaitant à son client de s'en échapper le mieux qu'il pourrait. Billé jura, mais un peu tard, que dans de certains cas il vaut mieux éviter certaines juridictions. Le jugement contre Billé a été une amende de $10 avec les frais ou 2 mois de prison.

Antoine Charbonneau, ivre et refusant de payer son charretier, $2 ou 15 jours de prison.

Joseph Lapointe, assaut sur Joséphine Desroches, $5 ou 1 mois de prison.

Charles Murray, flânant dans la rue St. Patrick à une heure indue, $2 ou 15 jours de prison.

DEPECHES DU SOIR.

New-York, 29 mars.—Une assemblée considérable eut lieu ce soir, pour préparer un jubilé de paix devant avoir lieu à Pâques.

Cinq régiments d'infanterie, deux de cavalerie et deux batteries d'artillerie des gardes nationaux ont manifesté leur intention de marcher en procession. Il y aura grande assemblée et illumination le soir de la part des Allemands.

Sont arrivés à ce port le *Colorado* le *City of Washington* et le *Java*, tous trois venant de Liverpool.

Une dépêche adressée au *Times* de Washington, en date du 29, du que Frédéric Douglas a eu une audience du Président aujourd'hui. Douglas a donné son impression relativement à la république de St. Domingue et Haïti. Il est d'opinion que les Dominicains sont supérieurs aux Haïtiens, qu'il n'y a pas de republicanisme quelconque à Haïti, qu'au contraire, il semble régner un despotisme absolu, etc.

De plus, il ajouta qu'il avait grand espoir que Sumner changerait d'opinion et en même temps abandonnerait le parti pris dans la question de l'annexion de l'Ile, quand il aurait entendu le rapport des commissaires. Après avoir entendu ces derniers, si Sumner persevérait dans la même attitude, il (Douglas) serait convaincu que l'orateur de Massachusett serait considéré comme le plus grand ennemi de la race de couleur sur le continent.

Londres, 30 mars.—Les communistes ont placé des postes avancés sur les routes de Paris à Versailles, pour empêcher que les troupes du gouvernement ne fassent des reconnaissances. Le département des postes ainsi que les autres départements publics en France, sont très mal administrés.

Hier, les nationaux ont fait une démonstration en faveur de la Commune.

Mort de la reine de Suède.

Stockholm 30 mars.—La reine de Suède est morte.

Fiasco du communisme à Marseille.

Marseille 30 mars.—La tentative pour établir la commune ici a complètement raté.

Le colonel Ducoin a résigné comme commandant de la garde nationale.

Crémieux, président du comité provisoire a été arrêté et les autres membres du comité ont pris la fuite ; toutes les soc étés républicaines ont été dissoutes et le drapeau rouge a disparu de la ville.

DEPECHES SPECIALES.

(Par la ligne du peuple.)

DÉBATS PARLEMENTAIRES

CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa 30 mars.

L'orateur prend son siége à 3 heures.

M. CARTIER soumet un rapport des embarcations louées pour l'expédition de la Rivière Rouge.

M. LAPUM demande si le gouvernement avait l'intention de payer aux municipalités de l'ancienne province du Haut-Canada, aujourd'hui Ontario, le montant dû d'après les fonds municipaux, connus sous le nom de fonds réservés au clergé, outre les défalcations de G. Reiffenstein qui s'était approprié une partie de cet argent.

Sir G. CARTIER répond que le gouvernement ne voulait pas voir quelque municipalité que ce fut souffrir à cause des défalcations de Reiffenstein.

M. RYAN fait motion pour obtenir copie des documents et rapports relatifs à la construction du souterrain sur le canal de Lachine, depuis la dernière session.—Adopté.

M. MILLS présente une résolution, déclarantqu'il est opportun que les ordres en conseil, les reglements départementaux et les proclamations permanentes qui équivalent à une loi, soient imprimés chaque année de la même manière que les statuts du Canada.

Sir G. E. CARTIER donne lecture d'un rapport de l'imprimeur de la Reine qui montrait que s'ils étaient imprimés séparément, ils coûteraient $5,720, et que s'ils étaient mis avec les statuts, $2,500. En les imprimant en petit texte avec les statuts, on épargnerait la moitié du travail de l'impression, ce qui ferait peut-être en tout de $2,500 à $3,000.

En réponse à quelques remarques de l'opposition,—

Sir G. CARTIER recommande de laisser la motion de côté jusqu'à lundi, époque à laquelle le gouvernement sera en mesure d'indiquer ses idées à ce sujet.

M. MACDONALD (Glengarry) fait motion pour obtenir le rapport de S. J. Dawson sur l'expédition de la Rivière Rouge de 1870.—Adopté.

En réponse à M. HOLTON,

Sir F. HINCKS dit que le gouvernement avait donné des ordres relativement au rappel des droits sur le charbon et les denrées, et que ces impositions seraient enlevées à partir du 1er avril.

Sur motion de M. GODIN, la chambre se forme en comité sur le bill sur l'acte de faillite 1869 qui comprend les clauses pour amender la section 2 de l'acte de faillite 1869, tel qu'amendé par le comité spécial.

Le bill amendé est lu une seconde et une troisième fois.

M. CAMERON (Huron) fait motion pour la seconde lecture d'un bill pour annexer le village de Seaforth au comté de Huron.

Sir G. CARTIER, à cause des prochaines élections, s'oppose à un bill qui pourrait changer la position électorale d'un comté, et croit que jusqu'à la prochaine session les choses doivent rester dans l'état actuel.

M CAMERON consent à retirer son bill.

M. BLAKE fait motion pour la seconde lecture d'un bill pour incorporer la compagnie d'assurance contre l'incendie, dite : "Isolated risk Insurance Co."—Adopté.

M. KIRKPATRICK fait motion pour la seconde et troisième lecture d'un bill pour incorporer la compagnie du chemin de fer de Pembroke à Kingston.—Adopté.

L'ordre du jour suivant demandait la reprise du débat ajourné sur la motion de M. Cartier, demandant à ce que l'orateur quitte le fauteuil et que la chambre se forme en comité pour considérer certaines résolutions relative à l'admission de la Colombie Anglaise dans la confédération, et sur la motion de M. MacKenzie en amendement.

M. JONES (Halifax) fait motion en amendement à l'amendement que les mots suivants soient ajoutés : " L'engagement qu'il est question de prendre relativement au chemin du Pacifique, grèverait trop lourdement les ressources du Canada."

Il dit que les obligations que s'imposait le Canada étaient trop au-dessus de ses forces et que la dette publique augmentant on ne devait jamais espérer voir Terreneuve et l'Ile du Prince Edouard se joindre à nous.

Il recommande à la chambre de réfléchir sérieusement avant de s'engager dans cette entreprise ruineuse.

M. BODWELL seconde l'amendement et montre la longueur, le coût et la difficulté de l'entreprise.

M. MORRIS parle en faveur du chemin de fer et croit que l'entreprise n'est pas aussi impraticable que veut le dire l'opposition.

Nos intérêts, l'avenir et la prospérité de l'Amérique britanique, dépendent de cette voie de communication.

Sir A. T. GALT dit qu'une chose plus nécessaire encore pour la prospérité du pays était une politique prudente, et qu'une simple route serait plus profitable, c'est, du reste, au parlement qu'il appartient de choisir entre les deux projets.

On ne doit pas considérer d'une façon exclusive les intérêts de la Colombie Anglaise ; si cette contrée désire sincèrement s'unir à nous elle devra être satisfaite en recevant l'assurance qu'aussitôt que nos ressources le permettront ce projet sera mis à exécution.

Nous comprenons toute l'importance des chemins de fer, mais vu l'état de nos ressources, nous ne pouvons aller maintenant au-delà du possible.

Il termine en espérant que la chambre affirmera l'amendement.

SEANCE DU SOIR.

M. OLIVER est partisan du chemin de fer mais dans le moment actuel la puissance avait à supporter de trop lourdes charges. Il croit que ni l'admission de la Colombie Anglaise dans l'union, ni la construction du chemin de fer ne se trouvaient empêchées par l'amendement.

M. McGILL dit que le chemin de fer, tel que propose, était tout à fait extravagant et trop ruineux pour nous. L'admission de la Colombie Anglaise ne doit pas être achetée à d'aussi dures conditions.

M. COLBY parle en faveur des résolutions du gouvernement.

M. ANGLIN dit que le moment de faire entrer dans l'Union la Colombie Anglaise était fort mal choisi, et qu'on ne devait rien presser. Il ridiculise le projet d'un chemin de fer, s'étend longuement sur la difficulté de sa construction et surtout sur les lourdes charges qu'il imposera au Canada.

M. TILLEY dit qu'avant d'engager la chambre dans la discussion de cette entreprise on aurait dû placer devant elle un rapport consciencieux et complet sur l'exploration de cette région.

Considérant la nature du pays que le chemin de fer aurait à parcourir, il croit que cent millions est un estimé bien modéré et que les dépenses dépasseraient certainement ce chiffre.

Il blâme la conduite du gouvernement qui, dans le but d'influencer les membres non encore convaincus, assure que si la chambre s'y oppose, le chemin ne sera pas construit avant dix ans ; si les représentants de la Colombie Anglaise ont un etincelle d'honneur et de patriotisme ils repousseront les propositions d'hommes capables d'un tel subterfuge.

Sir F. HINCKS réfute les arguments de l'opposition, l'accuse de parti pris et confirme toutes les idées emises par M. Morris. Il croit du reste que les delegués de la Colombie anglaise seront les derniers à demander à la Puissance de se lancer dans une operation impraticable.

M. BLAKE demanda alors pourquoi si le gouvernement était dans ces idées, il n'accepterait pas l'amendement.

Sir F. HINCKS dit que la résolution avait été adoptée comme un traité par la Colombie Anglaise et que dans ces conditions il nous était impossible d'y rien changer.

M. WORKMAN s'élève fortement contre les résolutions, disant qu'elles entraînaient la ruine du pays.

M. McDOUGALL s'élève contre la politique adoptée par le gouvernement sur cette question ; il soutient qu'il appartient à la chambre de discuter amender et modifier. Les ministres ont outrepassé leur pouvoir en acceptant ainsi un traité qu'il est impossible de modifier.

Il blâme le gouvernement d'avoir promis un chemin de fer, sans qu'une exploration sérieuse ait été préalablement faite, et de se lancer ainsi dans une entreprise ridicule.

M. BEATTY appuie chaudement les résolu du gouvernement.

M. DORION soutient les avances des orateurs de l'opposition et blâme vertement la conduite du gouvernement relativement aux resolutions.

On prend ensuite le vote sur l'amendement établissant que l'entreprise du chemin de fer du Pacifique sera ruineuse pour le Canada.

L'amendement est perdu ; 63 se prononcent en faveur et 98 contre.

M. Ross (Dundas) fait motion en amendement que dans l'opinion de cette chambre on croit devoir renvoyer la discussion de cette question à une autre session du parlement, dans le but de donner à tous le temps d'étudier cette question si importante pour la Puissance.

Le vote est pris sur cet amendement qui est perdu ; 75 se prononcent pour et 85 contre.

L'amendement de M. McKenzie est perdu sur une division de 57 pour et 94 contre.

M. DORION fait motion en amendement que, vu les nombreuses dépenses qui étaient demandées par les canaux et les chemins de fer, cette chambre ne serait pas justifiable en imposant au pays la charge des dépenses qu'amènerait la construction du chemin de fer du Pacifique.

La motion est perdue par 70 pour, 91 contre.

La motion de Sir G. Cartier est adoptée et la Chambre se forme ensuite en comité sur les résolutions.

M. McKENZIE ayant fait savoir qu'il y aurait encore des amendements de proposés, le comite se lève.

La chambre s'ajourne à deux heures dix minutes.

DEPECHES DE MINUIT.

Paris paie 300,000 francs par jour pour soutenir les insurgés !

On attaquera bientôt Paris.

La garnison de Paris va être portée à 80,000 hommes !

Les Prussiens entreront encore dans Paris.

Paris, 29 mars, midi.—Aujourd'hui, à la séance du sous-comité central, Duval a soumis une proposition pour le désarmement de cette partie de la garde nationale qui n'avait pas donné son adhésion au gouvernement de Paris. En répondant à la proposition, Assy dit que la république avait formé un comité de sûreté publique, et qu'elle ne craignait pas ses ennemis qui seront fusillés s'ils adoptent des mesures extrêmes. Tous les conspirateurs auront le même sort.

La Nouvelle République demande au gouvernement d'agir le plus tôt possible.

On dit que Delescluze qui avait été élu dimanche membre du conseil communal, a résigné, parce que ses collègues avaient déclaré que cette position ne convenait pas à sa dignité Le député Tirard a résigné son siège dans l'assemblée nationale.

Les insurgés coûtent 300,000 par jour à Paris

Le *Journal de Paris* dit que la garde nationale coûte 300,000 francs par jour aux parisiens.

Manœuvres des légitimistes.

Versailles, 29 mars.—Les députés des départements des Vosges, de la Meurthe et autres, ont proposé de demander à l'assemblée d'envoyer des commissaires dans les départements pour organiser une force pour marcher sur Paris.

Le gouvernement a enjoint aux députés légitimistes de ne plus tenir d'assemblées.

On dit que le parti des Bourbons a opéré une fusion avec le comte de Chambord comme chef, et que les principaux meneurs préparent une constitution avec un parlement semblable à celui d'Angleterre.

Le gouvernement a exprimé le regret que lui causait l'opposition des partisans de la famille d'Orléans.

Barral a remplacé Vinoy comme commandant de l'armée.

Charette a réussi à armer 8,000 bretons qu'il a mis à la disposition du gouvernement.

Les troupes du gouvernement doivent attaquer Paris.

Une dépêche spéciale de Versailles au *Telegraph* dit : il y a eu des escarmouches hier soir entre les postes avancés des nationaux et ceux du gouvernement.

Après s'être consulté avec Ducrot, Leflo, Chanzy et Trochu, le gouvernement s'est décidé à former un plan pour attaquer Paris.

Londres, 30 mars.—La *Liberté* dit que quatre mille anglais habitent de nouveau leurs résidences à Paris.

Paris, 30 mars.—Les chefs de la police secrète de Thiers et de la ville de Londres sont à Paris.

Le sous-comité central refuse d'abolir toute la police.

Une dépêche spéciale de Versailles au *Times* dit que Pougier-Quartier et Valdon se sont rendus à Rouen pour obtenir que la garnison de Paris soit portée à 80,000 hommes, et que Herr Fabrice, administrateur civil allemand en France, après avoir communiqué avec Berlin, consenti à leur demande.

Bian qui se cache et il n'a pas encore assisté aux séances de l'Hôtel de Ville.

Pyat s'est retiré du conseil communal et s'occupera exclusivement de la rédaction du *Vengeur*, le futur organe officiel de la commune.

New-York, 30 mars.—L'or est ferme ; ouver à 110¾ et fermé à 110¾ à 110⅞.

Berlin 30 mars.—Le Dr. Deschloeger, ministre de la confédération du Nord au Mexique, depuis deux ans, va bientôt se rendre à Washington pour y remplacer le baron Gerolt, comme représentant de l'empire d'Allemagne.

Le steamer *Deutschland* est arrivé de New-York.

Paris, 30 mars.—Les fabricants de Paris ont demandé aux autorités de l'Hôtel-de-Ville de reprendre leurs travaux ordinaires.

On leur a répondu qu'ils pouvaient le faire, mais que les ouvriers auraient à garder leurs armes en faisceaux vu qu'on s'attendait à une attaque.

Les communistes ne s'entendent pas encore sur la marche future qu'ils suivront.

Toutes les cours sont fermées et les juges se sont enfuis.

3.500 causes attendent jugement.

Le salaire des conseillers de la commune est fixé à trois cents francs par mois.

Versailles 30 mars.—Dans l'assemblée nationale, Thiers a dit que le retrait des troupes allemandes du territoire français est pour le moment suspendu.

Les parisiens sont toutefois seuls responsables des retards de l'évacuation.

Thiers a avoué que les prisonniers qui reviennent d'Allemagne ont informé les prussiens que les actes d'hostilité commis contre eux n'étaient pas les actes du gouvernement mais ceux des communistes.

L'assemblée a passé une loi qui pourvoit à la convocation des conseils généraux.

Thiers a annoncé qu'en vertu de la convention qui venait d'être signée, les troupes allemandes entreront encore dans Paris et que la garnison de Paris sera augmentée en proportion.

Queenstown, 30 mars.—Le steamer *France* est arrivé de New-York.

Contrebande à Portland.

Portland, Me., 30 mars.—Robert Wallace, contre-maître à bord du steamer *Peruvian* a été arrêté pour contrebande.

On dit que plusieurs marchands influents de Portland sont impliqués dans cette affaire.

La ville de Trucker détruite par le feu.

Sans Francisco, 30 mars. Un incendie à presque entièrement détruit la ville de Trucker.

Cent vingt maisons sont devenues la proie des flammes.

Le petit enfant de W. H. Hill, propriétaire de l'hôtel Kennebec a péri dans les flammes. C'était l'entrepôt de bois du district de Sierra Nevada, et on pense que la ville sera bientôt rebâtie.

La gare des marchandises du chemin de fer du Pacifique Central a été détruite.

Mesure arbitraires des communistes.

Paris 30 mars.—Toutes les copies du *Figaro* en vente chez les marchands de journaux ont été saisies aujourd'hui par les nationaux, le bureau occupé et la publication du journal défendue.

Le *Cri du Peuple* et le *Français* annoncent tous deux que le général Lallemand a entièrement supprimé l'insurrection en Algérie.

A une heure cet après-midi le sous-comité central a condamné à mort Wilfrid Fonvielle, parcequ'il s'opposait à l'existence du comité, le général Duval a, en même temps, reçu l'ordre de chercher et d'arrêter tous les ennemis de la Commune.

Le *Cri du Peuple*, le *Vengeur* et la *République* d'aujourd'hui attaquent violemment l'assemblée nationale.

Le sous-comité central a nommé un comité exécutif composé de : Fridon, Eudes, Vaillant, Lefrançais, Duval, Pyat et Bergeret, qui auront la charge des affaires pendant un mois.

Halifax, 30 mars.—Le steamer *Florida*, que l'on suppose être un corsaire, a fait voile hier pour St. Thomas.

Londres, 30.—Dans la Chambre des Communes, ce soir, une pétition signée de deux cent cinquante mille personnes a été présentée, demandant le rappel de l'acte des maladies contagieuses.

Simon, membre pour Dewsbury, donna avis de motion, révoquant en doute le droit de la Chambre des Lords de rejeter un bill passé par la Chambre des Communes, et affirmant que l'action de la Chambre des Lords est incompatible avec le système de représentation du peuple.

Sir Charles W. Dilke, dans un long discours, dénonça la conduite de la Russie en répudiant le traité de Paris ainsi que le ton de la note de Gortschakoff annonçant l'abrogation du traité.

Il blâma le Comte Granville d'avoir consenti à la conférence sur la question de la mer Noire, et affirma que les résultats de la conférence étaient inévitables, vu l'entente secrète qui existait entre la Russie et la Prusse.

Marché de New-York.

New-York, 30 mars.—Coton 15¼ à 15½ ; farine lourde et un peu en faveur des acheteurs ; reçu, 13,000 barils ; vendu, 7,000 barils ; les prix sont sans changements ; farine de seigle, ferme ; blé lourd ; reçu, 29,000 boiss. ; vendu, 25,000 boiss., $1.55 à $1.59 pour nouveau du printemps ; $1.69 pour rouge d'hiver de l'Ouest ; mais un peu plus ferme ; reçu, 79,000 boiss. ; vendu, 40,000 boiss., 82 à 83½ pour nouveau mêlé de l'Ouest ; orge tranquille ; reçu, 4,000 boiss. ; avoine ferme ; reçu, 8 000 boiss., vendu, 21,000, 67 à 69¢ pour Ouest et Ohio ; lard lourd, $21,12 pour nouveau mess. ; saindoux lourd, 12 à 12½ préparé à la vapeur ; 12¾ pour ordinaire ; beurre et fromage sans changements.

Marché de Chicago.

Chicago, 30 mars. — Farine tranquille et ferme. Blé tranquille et plus facile, No. 2, $1.24½ comptant, $1.24¾ vendeur en avril ; après-midi $1.25 comptant. Mais changeant et tranquille, fermé à 5½¢ à 5¾¢ comptant pour No. 2. Avoine lourde et moins chère, fermée à 47¾¢ à 49¢ pour No. 2 régulière et fraiche. Seigle tranquille et plus cher 90¢ à 91¢ pour No. 2. Orge lourde 78¢ à 79¢. Lard mess plus cher, $20 à 21.50 comptant. Saindoux 11¾¢. Jambons 13¢, épaules salées 7¼ c. Cochons vivants tranquilles, $6.10 à 6.75 bêtes à cornes tranquilles, $4.70 à 1.75 ; reçu ; 6000 farine, 7000 blé, 40000 mais, 1200 avoine, 1000 seigle, 3000 orge ; expédié : 3000 farine, 21000 blé, 6000 mais, 5000 avoine.

COMMERCE.

Revue Commerciale pour la semaine finissant le 30 Mars 1871.

Preparée expressément pour le PAYS, *par L. E. Morin, Courtier.*

[Toute reproduction de ce rapport est interdite.]

L'événement commercial depuis notre dernière revue a été l'abolition des droits prelevés sur le charbon, le blé et la farine. Cette mesure qui avait été passée pour favoriser une certaine classe de protectionniste de la province d'Ontario était généralement condamnée, et le public à appris avec satisfaction le rappel de cette mesure qui facilitera beaucoup l'expédition des céréales en transit pour l'Europe.

Les formalités douanières par lesquelles les armateurs étaient obligés de passer, étaient souvent un sujet de dissatisfaction et de retard. Leur abolition est un pas dans la voie du progrès commercial et les facilités d'exportation qu'offre déjà la voie du St. Laurent sont de nature à attirer l'attention des expéditionaires des états de l'Ouest sur les avantages que nous leurs fournissons sur les autres routes où le transport se fait plus lentement, et plus chèrement.

Cette mesure, avec celle de l'élargissement des canaux qui se débat actuellement, et qui, nous espérons, finira par triompher des objections qu'on pourrait apporter, fera devier une grande partie des exportations des états de l'ouest qui ont maintenant lieu par le canal Erié, et leurs fera adopter la voie du St. Laurent.

Cette question des canaux étant intimement liée à celle du commerce, nous croyons qu'il n'est pas hors de propos de soumettre à nos lecteurs le tableau suivant des canaux du Canada, et des particularités qui s'y rattachent.

CANAUX DU CANADA.

NOM DU CANAL.	Longueur. Milles.	Nombre d'écluses.	Mouvement des écluses.	Dimension des écluses. Pieds.	Différence de niveau entre les bassins. Pieds.	Profondeur d'eau aux portes. Pieds.	Largeur au fond. Pieds.	Largeur d'eau à la surface. Pieds.	Dimensions des bateaux. Tirant.	Tonnage.	Nombre de jours ouverts en 1870
Lachine	8½	5	11,000	200 x 45	44	14	80	100	9	600	235
Cornwall	11½	7	11,000	200 x 45	48	14	80	100	9	600	235
Pointe à Farran	1½	1	11,000	200 x 45	9	14	80	100	9	600	235
Welland proper	27	27	11,000	150 x 26	326	9	50	80	9	600	235
Welland plat	21	27	11,000	150 x 26	326	9	50	80	9	600	235
Do Branche de la rivière Welland	1½	1	11,000	150 x 26	326	9	50	80	9	600	235
Do augmentation Grande rivière	2	2	11,000	150 x 26	326	9	50	80	9	600	235
Do embouchure du port Maitland	1½	1	11,000	150 x 26	326	9	50	80	9	600	235
Rideau	126	47	11,000	134 x 33	275	9	100	120	9	600	235
Grenville	21	5	11,000	134 x 33	275	9	100	120	9	600	235
Carillon	15	5	11,000	134 x 33	275	9	100	120	9	600	235
Chambly	12	9	11,000	134 x 33	74	9	100	120	9	600	235
Ste. Anne	12	5	11,000	134 x 33	74	9	100	120	9	600	235
Ste. Pierre, Cap Breton	1½	1	11,000	134 x 33	74	9	100	120	9	600	235
Baie Burlington	3	2	11,000	134 x 33	74	9	100	120	9	600	235

Le Canal Lachine sert à éviter le Sault St. Louis et les rapides de Lachine ; le canal de Beauharnois à éviter les Cascades et les rapides des Cèdres et du Côteau du Lac ; le canal de Cornwall a éviter le Long Sault, celui de Farran Point a éviter les rapides de la pointe Farran, le canal du Rapide Plat, les rapides du même nom et le canal des Galops à éviter les rapides des Galops, Iroquois et Cardinal. Le canal Welland relie les lacs Erie et Ontario et évite la chûte à Niagara ainsi que les rapides au-dessus et au-dessous de la chûte. L'écluse de la Baie de Burlington sert à faciliter le passage des vaisseaux du lac Ontario à la Baie de Burlington. Les canaux qui relient Kingston à Montréal sont le canal de Carillon, celui de la chûte à Blonde, celui de Grenville, du Long Sault et le canal de Rideau relie les eaux du lac Ontario avec celles de l'Ottawa, et ouvre une communication entre Ottawa et Kingston. Le canal des Rideaux est une série de travaux qui fournit un chenal, et rend navigables les rivières Cataraqui et Rideau. La navigation du Richelieu du lac Champlain s'étend de Sorel, l'entrée du Richelieu au lac Champlain dans l'Etat de New-York. Les canaux du côté du Canada sont ceux de St. Ours et de Chambly, et du côté américain le canal Champlain et une partie du canal Erie.

Vingt millions de dollars ont été dépensés pour la construction de ces canaux, mais le Canada n'a pas été bénéficié pour un montant équivalant à cette dépense en conséquence du manque d'uniformité dans la construction.

La navigation est ouverte sur la rivière Richelieu et nous voyons que la goélette *Mary Ann* a laissé Toronto pour Port Credit le 18 courant. Les jours froids que nous avons eus pendant la huitaine retardent la débacle sur le St. Laurent. Les routes sur la glace sont condamnées, et nous nous attendons à renseigner dans notre prochaine revue l'apparition de quelques vaisseaux dans notre port.

Les affaires générales ont été plus actives dans la huitaine que pour quelques temps passés. L'activité dans le commerce de nouveautés se continue de même que dans les chaussures. Les opérations que nous avons renseignées dans le marché au sel ont eu leur contre coup à Québec, et là comme ici tout ce qui s'en offrait a été accaparé par une seule maison. Les dernières nouvelles d'Angleterre renseignent une hausse de deux chelins par tonneau sur les lieux de production avec des stocks tellement réduits que les navires sont obligés d'attendre que le sel soit préparé pour prendre leurs cargaisons. L'activité se continue dans les graines. Les affaires dans les comestibles sont très défavorables pour les détenteurs, en conséquence de la saison en Angleterre et sur les marchés de l'Ouest. Il est difficile d'effectuer aucun placement même à la baisse que nous renseignons.

Le commerce d'épiceries et de spiritueux a été quelque peu plus actif depuis l'enlèvement du droit de cinq pour cent sur les droits.

A Toronto on constate une amélioration dans les affaires quoique l'on se plaigne beaucoup de l'état actuel du commerce dans quelques parties de la Province d'Ontario. La difficulté d'obtenir des fonds cause des embarras sérieux à un certain nombre de négociants dont les moyens sont restreints, et cet état d'affaires se continuera jusqu'à la prochaine récolte.

Pendant la huitaine trois personnes faisant un commerce général, trois faisant le commerce d'épiceries, deux engagées dans les nouveautés et cinq autres commerçants se sont mis sous la loi de faillite. Néanmoins les applications de la part des personnes qui se lancent dans le commerce foisonnent et on met le public commercial en garde contre les applicants qui n'auraient pas les aptitudes et les moyens nécessaires pour réussir dans les affaires.

Des statistiques récemment publiées constatent qu'en 1870 le Canada acheta sur les marches étrangers au montant de $71,239,187 et qu'il plaça de ses productions sur ces marches au montant de $56,081,192. 33 pour cent de ces achats furent fait dans les Etats-Unis et les placements se montèrent à 51 pour cent. Nous constatons avec plaisir qu'une maison canadienne engagée, dans le commerce de tabac, exporte de grandes quantités de tabac manufacturé de qualité supérieure sur les marchés d'Australie de Calcutta par la voie de Boston. Déjà plusieurs mille boites ont été expédiées et on se propose de continuer les envois. Les nouvelles reçues dernièrement, annonçant que les troubles avaient éclaté à Manitoba, ont eu l'effet de suspendre l'envoi de marchandises jusqu'à plus amples informations.

COMESTIBLES:—Beurre.— La tranquilité que nous avons renseignée dans notre dernière revue se continue pour les qualités inférieures. Les demandes que les commissaires reçoivent des ports maritimes pour les bonne qualités sont difficiles à remplir, vu la rareté des qualités requises. On cote le bon ordinaire 18 à 20c., moyen 15 à 16c., et l'inférieur 12 à 14c.

Lard.—Marché extrêmement lourd et tendant fortement à la baisse. Nos cotes sont nominales pour le commerce régulier. Un lot de 150 quarts de mess qui a été forcé sur le marché n'a réalisé que $20.00, mais les détenteurs refusent généralement de vendre à ce prix dans l'espoir d'une réaction qui leurs sera favorable. On rapporte des opérations importantes dans les qualités inférieures dans la Province d'Ontario. Sur le marché de Chicago une réaction favorable aux détenteurs a causé quelque activité dans les affaires. On cote ici le mess $20 50 à $21.00, le mess mince $19.00 à $19.50, le prime $16.50 à $17.00, et l'extra prime $15.25 à $15.50, selon l'importance des lots.

Saindoux.—Une baisse de pleinement un centin par livre a attiré l'attention des spéculateurs sur cette denrée, qui s'offre maintenant à une moyenne de dix pour cent au-dessous du prix coutant. Nul doute que l'ouverture de la navigation influera avantageusement sur cet article et que de nombreuses commandes seront adressées à nos commissionaires. La grande quantité de beurre inférieur qui pèse sur le marché affecte pour le présent le prix du saindoux que nous cotons régulier à 11½. Nous renseignons un placement de 250 tinettes à prix tenu secret que l'on suppose être 11c.

Poisson.—Marché extrêmement lourd pour toutes les sortes. Rien d'important à renseigner.

GRAINES.—Graine de Mil.— Cette graine semble avoir touché son plus haut point le semaine dernière. Les prix sont à la baisse cette semaine et la demande diminue sensiblement. Nous baissons nos cotes de 25c par minot. Le marché, cloture faible de $4.00 à $4.25, selon les qualités.

Graine de Trèfle.—L'excitation sur le marché de Toronto est calmée. La demande qui existait est tombée et on la cote encore 52c., à 54c., par 60 lbs. Ici elle commande de 9½ à 10c., selon les qualités. Les opérateurs n'achètent que pour remplir les commandes les plus pressantes.

Epiceries.—Café. — Affaires très tranquilles dans les cafés verts. On cote le Laguayra 17 à 18c., le Maracaibo 17 à 18c., le Java 20 à 22c., et le Rio 14 à 16c.

Epices.—Le poivre noir se continue à 14¢, le blanc à 20c. On cote la canelle 30 à 31c, les muscades 50 à 60c, le gingembre de la Jamaique 17 à 20c et celui d'Afrique de 10 à 12c.

Fruits.—Affaires tranquilles. Nos dernières côtes se continuent sans changement.

Huiles.—On renseigne quelques placements d'huile paille de loup-marin à 53c. Les autres qualités sont tranquilles sans changement de prix.

Melasses.—Marché très lourd : rien de nouveau à renseigner.

Produits Chimiques.—Le marché est plus fermé pour le sel de soude à $1.50 par 112 lbs. l'alun à $2.25 par quintal, le carbonate de soude $3.25, la couperose à 1.10 à $1.20, le sel epsom de 2 à $2.25 par 112 lbs, le vitriol de 7 à 8c, la crème de tarte à 22¢. Le soufre en fleur et en canon est rare de même que le phosphore, le borax et la poudre à blanchir.

Spiritueux.—Quelques operations ont eu lieu dans le genièvre de DeKuyper enfuts aux prix renseignes la semaine dernière. Les eaux-de-vie et les vins sont très tranquilles.

Sucre.—Affaires régulières sans changement Nous voyons par nos échanges qu'on se propose d'imposer à la Havane un droit d'exportation de 75c par boite et de $1.50 par boucaut de sucre.

Tabac.—Rien d'important à renseigner. Le tabac en feuille du Haut-Canada trouve placement à 9c. On dit que le gouvernement espagnol imposera aussi un droit d'exportation de 15c par lb sur le tabac et de 75c par mille sur les cigarres.

Rapport quotidien de la halle aux Cereales.

(Du *Herald* de Montréal.)

Montréal, Mardi, 28 mars.

FARINE par baril de 196 lbs.—Supérieure extra nominale $7.25 ; extra $6.80 à $7.00 ; de fantaisie, $6.50 à $6.60 ; Supérieure fraiche mouture de blé du Canada, $6.15 à $6.25 ; superfine Etats de l'ouest, nominale, $0.00 à $0.00 en entrepôt : super. mi-forte de blé du Canada, $6.30 à $6.40 ; farine forte pour boulangers, $6.40 à $6.50 ; superfine de blé de l'Ouest (canal Welland), nominale $6.25 à $6.35 ; marques de la cité pour super. (de blé de l'Ouest) nominale, $6.35 à 6.45 ; Super. No. 2 du Canada $5.90 à $0.00 ; Etats de l'Ouest No. 2 $0.00 à $0.00, facilement. nominale ; Belle, $5.50 à $5.60 ; moyenne, $5.00 à $5.25 ; recoupe $3.75 à $4.25 ; Farine en sacs E. U. $3.00 à $3.20 ; sacs de la cité $3.25 à $3.30 (livrée).

Reçu par le Grand Tronc :

Farine, quart	700	Cuir, roulaux	58

Conférence de M. Hector Fabre sur la Confédération, l'Indépendance et l'Annexion.

(SUITE.)

Le niveau politique baisse toujours; l'électeur est de plus en plus indifférent; le candidat de plus en plus nul. Le peuple n'est point séduit par le talent, mais par le voisinage. Que l'argent gagné en Chambre se dépense *dans la place*, comme il dit, et son honneur est fait. Les impôts même n'ont plus le don de l'effrayer; car s'il ne s'aperçoit pas quand il les paie, il sent bien, en revanche, quand lui tombe dans la main l'argent de celui qui achète son vote. La ville-modèle est trois-Rivières; elle élit ses députés pour qu'on en fasse des shérifs, et se plaint que le gouvernement la méconnaît, quand il tarde trop à les nommer.

Si cette situation ne change pas,—et comment changerait-elle si une grande commotion ne survient?—nous en arriverons à n'être rien, à ne compter pour rien. Les hommes formés dans des temps meilleurs une fois écartés, il ne nous restera personne. La force numérique ne nous suffira pas toujours. Un moment viendra où l'on nous demandera des hommes en état de remplir les positions d'Etat auxquelles notre nombre nous donne droit, et où l'on passera outre si nous n'en avons pas à présenter. Nous avons le droit de nous contenter de la médiocrité pour nous-mêmes, pour le service de nos intérêts particuliers: nous n'avons pas le droit d'exiger des autres qu'ils s'en contentent pour le service des intérêts généraux.

Les craintes que fait naître le sentiment du malaise intérieur qui mine la Province de Québec, ne sauraient être comparées, cependant, à l'inquiétude politique que doivent naturellement inspirer les dangers extérieurs auxquels est sans cesse exposée la Confédération tout entière.

Une guerre peut éclater, d'un moment à l'autre, entre l'Angleterre et les Etats-Unis, soit par notre propre faute, soit à cause de circonstances entièrement étrangères à notre volonté; et, passant du repos le plus profond à la plus redoutable agitation, le Canada deviendrait le champ de bataille entre les deux puissances: si toutefois l'Angleterre croyait devoir attendre sur notre sol une défaite trop certaine. C'est à la modération des Etats-Unis, à un hasard merveilleux, que nous devons la sécurité dont nous avons jouie jusqu'ici. Notre repos est à la merci du moindre incident, à la merci du premier aventurier venu. Il est inconcevable que dans une situation pareille, un conflit n'ait pas encore éclaté, même sans aucun dessein prémédité de part et d'autre. Si, au lieu de venir échouer maladroitement sur notre frontière, les Féniens avaient envoyé leurs émissaires dans le Nord-Ouest, ou lancé des corsaires dans le golfe, ils auraient produit des complications redoutables, peut-être amené la guerre. Ce qui n'est pas encore arrivé peut survenir d'un jour à l'autre; maintenant surtout que le général Grant a mis, par son Message, les questions canadiennes à l'ordre du jour. Tout à coup la guerre peut se déchainer sur nous; tout à coup nous pouvons nous trouver précipités dans la plus effroyable des catastrophes.

Or, deux choses sont certaines: c'est que, d'une part, l'Angleterre dans la situation politique et militaire amoindrie qu'elle occupe maintenant dans le monde, dans l'état actuel de ses forces et de ses ressources, ne saurait nous défendre avec succès; c'est que, de l'autre, nous ne pouvons consentir ni à nous défendre, ni a nous laisser défendre, parce que, victoire ou défaite, c'est également pour le Canada la ruine, une ruine irréparable.

La guerre entre la Prusse et la France; le triomphe si complet de l'une, le long repos qui va être imposé à l'autre pour recouvrer les forces qu'elle a perdues; l'impuissance de toutes les autres nations en face de l'alliance de l'Allemagne et de la Ruissie, ont changé complètement la situation de l'Angleterre. Elle est réduite maintenant,en Europe, à l'isolement, condamnée à l'inaction; elle ne peut plus sortir de ses îles, aborder au continent ou courir les mers. L'influence qu'elle exerçait autrefois est passée aux mains de la Prusse, et son rôle comme celui de l'Autriche est fini. C'est en vain qu'elle a cherché à sauver l'Alsace de l'absorption germanique; ses conseils n'ont pas été plus écoutés que les plaintes de la France vaincue; et il lui a fallu consentir à voir rompre l'équilibre qu'elle avait établi en 1815. L'empereur Guillaume voudrait demain envahir la Hollande, et l'Empereur de Ruisse marcher sur Constantinople, qu'elle ne pourrait pas s'y opposer.

L'abandon de l'Amérique n'est donc plus pour l'Angleterre affaire de choix, mais de nécessité. Il lui faut se replier sur elle-même et concentrer toutes ses forces dans ses îles. Elle doit abandonner les positions qu'il lui en coûterait trop à défendre, pour s'en tenir à celles qu'elle doit sauver à tout prix; et cela sous peine de voir son drapeau subir des insultes qu'elle ne pourrait venger. L'exemple de la France est là pour lui montrer qu'une nation si puissante qu'elle soit, ne saurait impunément disperser ses forces dans le monde, combattre pour les autres, prêter ses soldats, prodiguer ses trésors et son sang; qu'il lui faut songer uniquement à elle-même, à sa propre sécurité, et à son propre salut.

Elle ne peut pas s'exposer à ce que le Canada devienne pour elle ce qu'ont été pour la France l'Italie et le Mexique. Son intérêt, son intérêt immédiat, pressant, c'est de quitter l'Amérique; c'est de se retirer avant que les événements ne la surprennent, pendant qu'elle peut le faire encore avec honneur et sans avoir l'air de fuir. Il n'y a donc pas lieu de s'étonner si elle attend le signal du départ avec impatience; si elle s'inquiète des retards; si elle trouve que la Confédération Canadienne n'est pas assez vite prête pour l'indépendance. Ceux qui veulent la retenir de force ici, ceux qui s'achernent à lui disputer les prétextes avec lesquels elle cherche à pallier son mouvement de recul, la servent moins bien à coup sûr que si, voyant son embarras, ils l'aidaient à en sortir, et faisaient prendre sans retard au Canada l'initiative d'une séparation désormais inévitable.

Si l'Angleterre ne peut nous défendre, le Canada peut encore moins se défendre lui-même. La seule pensée de se mesurer avec un antagoniste aussi puissant que la Grande République ferait tomber les armes des mains des plus braves. On ne se bat pas, quand on a par avance la certitude d'être battu. Il n'y a que les insensés qui parlent d'un pareil conflit comme possible, qui parlent de recommencer Châteauguay dans de plus vastes proportions. En état de faiblesse où nous sommes, ce serait plus qu'une folie sans excuse,ce serait un crime de lèse-humanité que de consentir à ce que le pays devienne un champ de bataille. Aussi, pour tout le monde, la question militaire est-elle résolue, définitivement résolue: si bien que nos milices ne sont entretenues sur pied de guerre que dans les rapports officiels, et que le projet de construire des fortifications est indéfiniment ajourné. Il nous reste encore assez de colonels belliqueux, de journalistes loyaux, cependant, pour attirer quelque malheur sur le pays.

Il y aurait un curieux chapitre à écrire à propos de notre milice. Sur le papier, elle représente un effectif considérable; en réalité, elle se réduit, dans notre province, à quelques centaines d'hommes, toujours les mêmes, qui, passant d'une compagnie à une autre, semble former plus d'un régiment, grâce à un changement d'officiers à chaque mutation. Mais si l'on faisait la revue de toutes les compagnies à la fois, on trouverait dans les cadres plus d'officiers que de soldats.

Cette comédie militaire ne prend un aspect un peu sérieux, pour ceux qui n'y regardent pas de près, que lors des exercices annuels. Il vaudrait mieux, pourtant, remplacer ces exercices par de simples parties de pêche et de chasse; le gouvernement aurait du moins du gibier, pour son sergent.

Afin de remplir les vides dans les camps, on loue des soldats comme on engagerait des employés. Il y a cependant des volontaires d'un autre genre; ce sont de jeunes gens désœuvrés qui ne demandent pas mieux que d'aller passer une huitaine à la campagne, en nombreuse et joyeuse compagnie. On a vu des colonels enrôler tous leurs amis, en leur imposant, pour unique corvée, de coucher une nuit en chemin de fer et de flâner durant une matinée dans un village hospitalier.

Quant aux Ecoles Militaires, leur succès apparent repose tout entier sur la prime qu'on a adroitement attachée aux certificats. C'est une façon comme une autre, de gagner cinquante piastres en s'amusant à la ville; et il n'y a guère d'étudiant qui refuse de manier le fusil durant trois mois, pour se délasser de tenir la plume. Mais ce serait se faire une illusion singulière que de voir, dans les groupes d'élèves sortis des Ecoles Militaires, une pépinière de généraux.

La tentative de fonder une Confédération anglo-canadienne à côté des Etats-Unis, est donc, visiblement, condamnée à l'insuccès. Nous ne pouvons la faire réussir. Nous avons beau n'hésiter devant aucun sacrifice; accepter tout ce qu'on nous présente comme nécessaire à l'accomplissement de l'enterprise; accorder tout ce qu'on demande pour cimenter une union mal jointe, pour en réunir et en relier les membres épars: nous ne saurions empêcher qu'il ne croule aussitôt achevé. L'Angleterre elle-même n'y peut plus rien; il est trop tard pour elle, plus encore que pour nous. L'Amérique lui échappe. La Confédération, hâtivement achevée, condamnée à une tâche au-dessus de ses forces, ployant sous une dette énorme, ne pouvant nous assurer ni la prospérité à l'intérieur, ni la sécurité à l'extérieur, disparaîtra fatalement de la scène, le lendemain du jour où se réalisant le programme qu'on lui a assigné, elle s'étendra de l'Atlantique au Pacifique.

Ceux qui ont conçu la pensée, exécuté le dessein d'une pareille tentative; ceux qui ont essayé, en dépit de l'indifférence de l'Angleterre, de l'hostilité mal déguisée des Etats-Unis, sachant que le moment propice était passé et qu'il ne restait plus que quelques faibles chances de succès, ceux qui ont essayé, dis-je, de retenir l'Europes sur nos rivages et d'empêcher l'unification de l'Amérique, n'en garderont pas moins l'honneur d'une entreprise si vaste et si politique. L'histoire sera plus juste que les contemporains pour ceux qui, soit au Mexique, soit au Canada, ont tenté d'élever des barrières contre l'envahissement de la démocratie américaine; et lorsque, plus tard, la suprématie des Etats-Unis s'étendra sur le continent tout entier; lorsque rien ne pourra rompre cette masse imposante, ni arrêter les flots de ce torrent formidable; que l'Amérique à son tour menacera l'Europe et ira y dicter la loi: alors on sentira l'étendue de la faute commise et ce que peut valoir pour la paix du monde un petit Etat de plus.

Une place plus grande, cependant, est réservée dans notre propre histoire, aux hommes d'Etat qui tireront le pays de l'impasse où il se trouve, et qui lui ménageront une transition aisée et sûre vers un état de choses plus stable. Le plus vite ils se mettront hardiment à l'œuvre, le mieux ce sera pour nous; car lorsqu'un régime est condamné à périr, il ne sert à rien d'en prolonger l'existence, surtout quand cette existence coûte des sacrifices d'argent chaque jour plus grands. A quoi bon terminer à grands frais un édifice qui va tomber? Peu importe, après tout, à l'Angleterre de laisser s'augmenter le fardeau qui pèse sur nos épaules, puisqu'elle n'en doit pas partager le poids; mais nous-mêmes, qu'attendons-nous pour accepter les offres de liberté, d'indépendance, qu'elle nous fait sans cesse? quand tout homme raisonnable à la conviction, la certitude qu'il nous faudra tôt ou tard, bientôt, les accepter, pourquoi hésitons-nous? Nos maîtres emploient toutes les formules de la politesse diplomatique pour nous éconduire, pour nous faire sentir que nous les embarrassons; et comme un visiteur importun, nous faisons la sourde oreille, nous n'avons pas l'air de comprendre. A ce jeu-là, nous compromettons nos intérêts et nous perdons notre dignité. On dirait que nous voulons jouir le plus longtemps possible de l'émotion d'une situation exposée à tous les périls, ou épuiser toutes les chances de rester pauvres.

Par ces offres si fréquemment renouvelées de séparation, le gouvernement anglais dégage sa responsabilité de ce qui va suivre. Le jour ou une catastrophe surviendra, il aura droit de nous dire que c'est notre faute, uniquement notre faute, si elle nous atteint; qu'il n'a pas manqué de nous avertir de toutes manières; qu'après nous avoir prévenu de profiter d'un répit suprême pour nous hâter de résoudre la question de notre avenir, il ne doit plus songer qu'à lui-même. Tous les deux, Angleterre et Canada, nous descendons une pente fatale que ni l'un ni l'autre nous ne pouvons remonter; seulement, tandis que l'Angleterre voit l'abîme qui est à nos pieds et cherche à se dégager pour que nous n'y roulions pas ensemble, nous nous laissons glisser jusqu'au fond. Prévost-Paradol a comparé la Prusse et la France à deux locomotives lancées à toute vapeur sur une même voie et allant à la rencontre l'une de lautre. La situation de l'Angleterre et des Etats-Unis est la même. Malheur au pays qui se touvera entre les deux lorsque le choc aura lieu! Et pour ceux qui voient d'avance la catastrophe, aussi sûrement que si déjà elle avait eu lieu, c'est un devoir dicté par le patriotisme et l'humanité, de montrer au Canada le sort qui l'attend s'il persiste à rester sur la voie où cette collision terrible surviendra. Ce serait vraiment une fatalité inexplicable si le même aveuglement qui a perdu la France nous perdait aussi.et nous jetait dans des malheurs plus grands et plus irréparables encore que les siens.

(A continuer.)

Avis Spéciaux.

RESTAURATEUR POUR LES CHEVEUX.
Du Dr. AYER.

Pour donner aux cheveux leur couleur et vitalité naturelles.

C'EST un article de toilette qui est à la fois agréable, pur et propre à la conservation des cheveux. Les cheveux gris ou ayant changé de couleur sont bientôt rendus à leur état primitif, avec le brillant et la fraîcheur de la jeunesse. Cette préparation a la vertu de donner de la force aux cheveux, de les empêcher de tomber et souvent de les faire pousser sur les têtes chauves. Rien ne peut restaurer les cheveux quand les follicules sont détruites ou gâtées. Ce qui reste peut être conservé par l'application de ce liquide. Au lieu de salir les cheveux comme certaines préparations, il les tient propres et leur donne de la vigueur. En en faisant usage de temps à autre, on empêchera les cheveux de tomber ou de grisonner et conséquemment la calvitie.

Comme il ne contient aucune de ces substances délétères qui rendent certaines préparations dangereuses pour les cheveux, le **Restaurateur** ne peut que leur faire du bien et non du mal. Si on l'emploie simplement comme un

ARTICLE DE TOILETTE,

rien autre chose ne peut être plus convenable. Ne contenant ni huile ni teinture, il ne tache pas même le coton blanc, et cependant dure longtemps sur les cheveux en leur donnant un beau lustre et un parfum délicat.

Préparé par
Dr. J. C. Ayer & Cie.,
Chimistes pratiques, Lowell, Mass.
PRIX:—$1.00.
HENRY SIMPSON & CIE., MONTRÉAL,
Agents généraux.

A certaines saisons de l'année la plupart des personnes sont sujettes à des maladies ayant leur cause dans la faiblesse du sang. Afin de purifier le sang au plus tôt, le patient devra faire usage du SIROP D'HYPOPHOSPHITES COMPOSÉ DE FELLOW; il est certain de guérir au plus vite de cette manière. Ce sirop donnera de la force aux organes de la digestion, facilitera l'assimilation, nourrira les muscles, et renouvellera le système nerveux. 115

TRAITE COMPLET, THEORIQUE et PRATIQUE DE GÉOMÉTRIE et de TRIGONOMÉTRIE rectiligne et sphérique, avec TABLES de Logarithmes et autres Tables utiles; contenant aussi le NOUVEAU SYSTÈME de l'auteur pour TOISER tous les CORPS de formes quelconques, tels que les Segments, Troncs et Onglets de ces corps, par UNE SEULE et MÊME RÈGLE.

A vendre par le soussigné
C. BAILLARGÉ, Québec.
19 octobre 1870. 285

La Chimie nous fournit de nouveaux agents pour la nourriture, le bois, etc.; elle augmente ce que nous possédons déja. Les ports qui ont été si visités par les fièvres pendant les mois de chaleur, sont maintenant fréquentés sans danger. Plusieurs localités du Sud et de l'Ouest si souvent ravagées par les maladies épidémiques sont maintenant à l'abri du danger par l'usage qu'ils font des médecines d'Ayer. Les fièvres sont guéries très-promptement par ce remède, et les maladies épidémiques ne sont pas à craindre avec son usage. 92

Révolution.—Si l'on observe à l'aide du microscope le sang des malades qui font usage de temps en temps du Sirop Composé d'Hypophosphite de Fellow, on se convaincra facilement qu'il enlève promptement les particules de sang gâté, donne au sang une nouvelle vigueur, ce qui constitue la santé.

PRIX: $1.50 la bouteille ou $2.50 pour six bouteilles
Francis Cundill, agent, No. 32, rue Lemoine, Montréal. cm-89

Le Grand Remède des Femmes.—Pilules de Job Moses pour régulariser les Menstrues. Ce remède imprécieble est infaillible dans la guérison de toutes les maladies si dangereuses et inhérentes à la constitution des femmes.

Cette médecine modère tous les excès, fait disparaître toutes obstructions, et on peut compter sur une guérison rapide.

Ces pilules conviennent surtout aux femmes mariées. Elles régularisent en peu de temps la menstruation.

Les femmes enceintes auront soin de ne pas prendre de ces pilules dans les trois premiers mois de leur grossesse, ou qu'elles causeraient certainement un avortement.

Dans tous les cas d'affections nerveuses et de la moelle épinière, douleurs des reins et des membres, palpitations du cœur, hysterie, pertes blanches, ces pilules guériront quand tout autre remède aura failli.

Quoique ce soit un remède très actif, il ne contient ni fer, calomel antimoine ni autre chose dangereuse à la constitution.

Direction complète sur chaque pamphlet qui l'enveloppe, lequel devrait être conservé.

JOB MOSES, NEW-YORK, Seul Propriétaire.

En envoyant $1.12½ à l'adresse de MM. Northrop & Lyman, Newcastle, Ont., agents généraux pour la Puissance, on recevra par le retour du courrier une boîte contenant cinquante de ces pilules.

Vendu à Montréal par MM. Devins & Bolton' Picault et Fils, Kenneth Campbell & Cie, J. A. Hart, Evans, Mercer & Cie, et tous les marchands de médecine.
21 janvier. 61

Les maux de Gorge, la Toux et le Rhume, et autres maladies semblables, si on les néglige, entraînent de sérieuses affections pulmonaires, Bronchiques et Asthmatiques, souvent incurables.

Les PASTILLES DE BROWN pour les Bronches sont préparées de manière à atteindre directement le siége de la maladie et donnent presque de suite du soulagement au malade. On offre les Pastilles avec une entière confiance qu'elles sont efficaces; elles ont été éprouvées et maintiennent la réputation que chacun leur reconnait. Pour les Orateurs, les Chanteurs, les Militaires et ceux qui fatiguent leur voix, elles sont très-utiles pour adoucir les irritations de la gorge, et rendent l'articulation facile.

Comme un usage de plusieurs années a prouvé leur efficacité et leur véritable valeur, chaque année elles pénètrent dans de nouvelles localités, et tous s'accordent à dire que les PASTILLES sont préférables à tout autre article.

Achetez seulement "les Pastilles pour les Bronches, de Brown," et refusez toutes les *imitations de nulle valeur* que l'on vous offrira.

Les prétendues "Pastilles," vendues à l'once, sont une mauvaise imitation et ne ressemblent pas aux Pastilles pour les Bronches de Brown, qui se vendent seulement en boîtes avec le fac-simile des propriétaires, JOHN J. BROWN & SON.

Chaque boîte a une enveloppe extérieure portant un timbre privé du gouvernement.

En mettant les Pastilles en boîtes, il est nécessaire de prendre cette précaution pour que l'acheteur soit sûr d'obtenir les véritables Pastilles pour les Bronches de Brown. 115

Nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'on peut obtenir maintenant avec beaucoup plus de facilité les excellentes préparations de MM. Gabriel, dentistes renommés. Ces remèdes remarquables, qui existent depuis près d'un demi-siècle n'ont aucunement besoin d'être recommandés par notre plume. Si l'on fait usage une seule fois, nous sommes convaincus qu'on en achètera encore, nous reposant sur leur importance et leur qualité supérieure à rendre la santé. Pour plus de détails, voir notre annonce qui paraît sur la 1ère page. 6 fév.-74

Eau de la Floride de Murray et Lanman.—Contrairement à la généralité des eaux de toilette, qui sont des essences et rien de plus, ce parfum délicieux est un cosmétique et un remède extérieur. Mêlé avec l'eau, il devient précieux pour laver la peau en faisant disparaître les boutons, et toutes les autres aspérités. Appliqué à la tempe il guérit du mal de tête et quand on en fait usage après s'être fait la barbe il prévient l'irritation de la peau qui en est ordinairement la suite. Quand on s'en sert pour se laver la bouche, il neutralise les effets du cigare et améliore la condition des dents et des gencives.

☞ Prenez garde aux contrefaçons; demandez toujours pour la véritable **Eau de Floride de Murray et Lanman,** préparée seulement par Lanman et Kemp, New-York. Toutes les autre sont sans valeur.

A vendre chez tous les pharmaciens.

Remède de Fowle POUR LA GUÉRISON DES HÉMORROIDES ET DES HUMEURS.—Le seul remède certain pour les Hémorroïdes de toutes sortes, la Lèpre, le Scrofule et toutes les maladies de la peau. Usage interne et externe. Complètement végétal. En usage dans les hopitaux de l'Ancien et du Nouveau Monde. Dans les cas de manque de guérison, l'autorise les vendeurs à remettre l'argent et à me la charger. Aucun manque de guérison depuis dix ans. Préparé par H. D. FOWLE, Chimiste, Boston. $1 la bouteille. Vendu partout. HENRY SIMPSON & CIE., Agents. Vendu aussi par EVANS, MERCER & Cie. aa-bpm-6

Annonces Diverses.

Atelier Britannique-Américain
DE
TEINTURERIE ET DE DEGRAISSAGE.
THOMAS PARKER,
44, RUE ST. JOSEPH.
PRÈS LA RUE McGILL.

Premier prix et Diplôme au concours pour Teinture et Dégraissage de Soie Lainage et Cotonnade.

Le soussigné désire rappeler à ses pratiques que le Mérinos français, le Cobourg, le Lustre, l'Alpaca, les Barèges, les Delaines, les Winseys, etc., sont teints et dégraissés sans être défaits, avec ou sans la doublure. La soie et le velours de soie devraient être défaits.

T. P. s'est procuré les ouvriers les plus habiles dans chaque spécialité. Rien n'a été négligé pour rendre cet établissement sans rival dans ce pays.

Rappelez-vous l'adresse:
THOMAS PARKER,
44 Rue St. Joseph,
PRÈS LA RUE McGILL,
MONTREAL.
21 jan. cm-61

Huile de Charbon!!

Les qualités suivantes d'Huile de Charbon Extra sont offertes en vente au plus bas prix:

"ATLANTIQUE" "PUISSANCE" "ALASKA"
"CALEDONIA" "MONT-ROYAL" "AURORA"

D. MORRICE ET CIE,
23½ Rue McGill.

On achète les Barils d'Huile de Charbon vides.
24 mars. cm-114

CANADA WIRE WORKS.

THOS. OVERING exécute tous les ouvrages de Fil de Fer; manufacture les Etoffes à Cylindre pour les Moulins à Papier, la Toile Métallique, les Tamis, les Cribles, les Garde-Feu pour Poêle et pour Grilles, les Garde-Manger, Ratières, etc. Il donne une attention toute spéciale aux travaux pour les Constructeurs, et fait à ordre les Barrières de Jardin et de Cimetière.

757, RUE CRAIG, à l'Ouest du Carré Victoria, Montréal.
P. O. boîte 1924.
oct. 1870. aa-275

MADRID 1867
PARIS 1867 LONDON 1862
PRIMERA CLASE.
MENTION HONORABLE GENERAL EXCELLENCY
ALKABASAR
ARRIVE ENFIN.

Cet élégant Tonique Turc est un des plus délicats et des plus salutaires remèdes qui aient été soumis à l'approbation publique sur ce continent, et il se recommande de lui-même à l'encouragement pour les raisons suivantes:

C'est un remède qui a été fait par un des plus éminents pourvoyeurs de la Cour Ottomane.
Il empêche l'acidité de l'estomac
Il chasse la mélancolie.
C'est un tonique doux et qui donne de la vigueur et un stimulant des plus efficaces et en même temps des plus inoffensifs.
Il rend la respiration douce et agréable.
Il stimule l'appétit si on le prend AVANT les repas.
Il facilite la digestion si on le prend APRES les repas.
Il neutralise les penchants à l'usage des liqueurs enivrantes.
Il rend l'esprit brillant parfaitement clair.
Si on le prend habituellement, il donne de la vitalité et de l'énergie à tous les organes du corps.
Par l'usage de ce remède un homme de 70 ans, reprendra autant de vigueur que s'il était à l'âge de 30 ans et il est fortement recommandé aux personnes de constitution délicate.
C'est le remède favori des Dames de l'Orient principalement.
Ainsi donc, assurez-vous la santé, la longévité et l'énergie vitale par l'usage du

TONIQNE TURC ALKABASAR

Tenu en dépot chez les principaux Droguistes et Epiciers de la puissance.
Pour les prescriptions, voir les étiquettes sur les bouteilles.

HENRY CHAPMAN & CIE. } Montréal.
EVANS, MERCER & CIE., }
Seuls agents pour la Puissance.
19 juillet 1870. aa-207

Annonces Diverses.

Premier Prix à l'Exposition Provinciale, 1870.

Par les ATELIERS DE TEINTURE DE LA PUISSANCE.

HABITS DE DAMES,
HOMMES ET ENFANTS
Teints, Dégraissés
En entiers ou défaits.

Soieries, Satins, Etoffes de Laine, Cotonnades et Piqué imprimés d'après le dernier genre, et qui conviennent très-bien pour Robes d'enfants, Tabliers et Jupons de Dames, tous avec couleurs brillantes, Paille et Feutres teints, Damas en pièces, rideaux et nappes refaits à neuf.

Par un nouveau système, les Tapis sont nettoyés au moyen de la vapeur.

☞ *Venez voir nos patrons d'Etoffes Imprimées!*

Bureau: 301, RUE NOTRE-DAME,
ET
626 et 628, Rue St. Joseph,
(Au dessus de la Rue des Seigneurs.)

Au PREMIER MAI nous ouvrirons notre nouveau et élégant Bureau au

No, 215, Rue Notre-Dame,
(Près la Rue St. Gabriel.)
6 mars 1870. cm-98

Avis Public.

Le public est averti que la société ci-devant existant sous les nom et raison sociale de ST.-GEORGE & DRAPEAU, plombiers et ferblantiers, a été aujourd'hui dissoute de consentement mutuel.

THÉODORE ST.-GEORGE,
FABIEN DRAPEAU.

Le soussigné continuera seul les affaires de la maison et toutes les réclamations devront lui être adressées à son bureau, 98 rue St. Laurent.
THÉODORE ST.-GEORGE

Plomberie et Ferblanterie.

M. ST.-GEORGE, ci-devant de la maison St.-George & Drapeau, remercie sincèrement ses amis de l'encouragement qu'ils ont toujours donné à cette maison, et leur annonce qu'il continuera seul les affaire au même Numéro 98, rue St. Laurent.

M. St.-George espère que le public lui accordera une part de son patronage.
8 fév. 76-cm.

Grande réduction de prix sur PHOTOGRAPHIES.

Au moyen de son nouvel instrument multiplicateur, le soussigné offre au public de magnifiques Photographies prises sur zinc pour moitie prix c'est-à-dire, QUATRE POUR UN ÉCU, le tout d'un fini exquis et non surpassé.

Cadres de 8 x 10 avec portraits pour $1.75.

Tous sont invités à venir les voir, il n'a jamais été offert de semblables portraits en Canada ni aux Etats-Unis, pour ce prix,

J. L. DEMERS, photographe,
499, RUE DORCHESTER, 499
Vis-à-vis l'ancien cimetière anglais.
4 fév. 73-aa

NE FAITES USAGE QUE DE
L'EMPOIS DE GLENFIELD
GRANDEMENT EMPLOYÉ DANS LA
Buanderie Royale d'Angleterre,
Et dans celle de
Son Excellence le Gouverneur-Général du Canada.
Nov. 14, 1870 aa—5

BREVETS D'INVENTIONS.

Le Soussigné ayant établi au Siége du Gouvernement, à Ottawa, une Agence pour l'Obtention de Brevets d'invention, l'enregistrement de Marques de Commerce et de Dois, Dessins de Fabrique, Droit d'Auteur, etc., au Canada et aux Etats-Unis, (où les Canadiens peuvent maintenant obtenir des Patentes aux mêmes taux que les Américains), espère, en sa qualité de *seul Agent Canadiens-Français*, obtenir l'encouragement de ses compatriotes. Sa position et ses relations avec les meilleurs Agents de Washington, lui permettent d'offrir de grands avantages à ses clients.—Lois des Brevets, etc., et Circulaires fournies *gratuitement*.—Plusieurs Brevets importants à vendre.

T. G. COURSOLLES,
Ottawa.
25 nov. 1870. Heb—aa—2

Huile de Charbon!!

Le soussigné a en mains les qualités suivantes d'HUILE DE CHARBON:

Impériale, Puissance No. 1.
Excelsior, Aurore No. 1.
Anglaise, Canadienne.

La plupart de ces huiles résisteront à l'analyse chimique vû qu'on lui a enlevé toute odeur. Toutes les huiles qui ne pourront pas soutenir cette expérience, ne sont pas des huiles de qualité supérieure.

D. D. MANN,
17½ RUE LEMOINE, 17½
4 février. cm-73-heb.

AUX IMPRIMEURS!
S. COLLINS
FABRICANT
D'ENCRES A IMPRIMER,
SPÉCIALITÉ
D'Encres de la meilleure qualité
NOIR DE JAIS,
POUR IMPRESSION DE
LIVRES ET JOURNAUX,
—AUSSI—
ENCRES DE COULEURS
DEPOT ET FABRIQUE
12, RUE FRANKFORT,
NEW-YORK.

PRIX MODÉRÉS, toute encre vendue par la Maison est garantie.

Les imprimeurs, qui n'ont jamais employé ces encres, sont invités à les essayer. Ils verront qu'elles sont tout à fait égales sinon supérieures à toutes celles que l'on trouve sur le marché.
31 janv. 1871. aa—69

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE
JOSEPH HALL,
(FONDÉE EN 1851),
LA FABRIQUE DE MACHINES
JOSEPH HALL,
PROPRIÉTAIRE,
OSHAWA, ONTARIO.

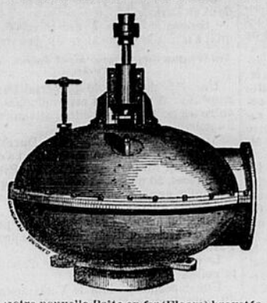

Notre nouvelle Boite en fer (Floom) brevetée.

Fabrique la célèbre
Roue double Hydraulique (Turbine) Leppel brevetée.

Nous sommes les seuls fabricants qui puissent fournir la véritable Roue Leppel en Cana la, comme le fait voir le certificat suivant:

Springfield, Ohio, 25 déc. 1868.

C'est avec plaisir que nous annonçons au public canadien que nous avons vendu et fourni à M. F. W. Glen, d'Oshawa, Ontario, des Dessins, des Modèles, des Moules, des Mesures et toutes autres choses nécessaires pour construire notre célèbre double Roue Turbine Hydraulique inventée par James Leppel et connue sous le nom de "Roue Leppel.'

Nous ne fournissons à aucune autre Manufacture les moyens de la fabriquer. Sans l'information que nous avons donnée à M. Glen, personne ne peut bien construire nos Roues, et nous conseillons aux Canadiens de n'acheter nos Roues que de lui. Les avantages de M. Glen ne peuvent être surpassés, et nous sommes sûrs qu'il construira une Roue qui donnera une entière satisfaction. Nous le recommandons donc aux Canadiens avec une pleine confiance, certains que nous sommes qu'il fabriquera une Roue égale de toutes manières à la nôtre

Signé: JAMES LEPPEL ET CIE.

GARANTIE.

Nous sommes prêts à fournir les roues hydrauliques, garnitures, arbres de couche, poulies et tout le mécanisme indispensable pour les faire mouvoir; et si après un essai de deux mois ils ne satisfaisaient pas le public, nous les reprendrons, en payant les frais de transport et en remettant l'argent qui nous aurait été donné. Si par hasard quelques-uns n'étaient pas satisfaits de la roue, et ne pourraient la changer en un certain temps, sans y perdre dans leurs intérêts, nous leur permettrons de se servir de tout le mécanisme pendant un temps raisonnable (n'excédant pas un an) sans leur charger aucun prix, afins e pouvoir les changer, sans leur faire tort en aucune manière.

Nous donnons ci-dessous les noms de ceux qui se servent de quelques-unes de nos roues, et nous invitons tous ceux qui désireraient en acheter, à correspondre avec eux.

David Arnold	Dawn
Thomas Arkell	Arkell
Boucher & Anderson	Georgina
Bowman & Pringle	Avening
William Beam	Oshawa
A Burtin & Co	Valleyfield
A Barbeau	St. Davids
N Barnhart	Toronto
J B Bickell	Columbus
W m Barnes	Bangor
A J Buck	Norwood
W m Broomfield	Eidystone
J M Brace	Hubbell's Falls
Christopher Burrell	Stanley Mills
Jackoo Bricker	Waterloo
J Craveth	Lescard
C W Card	Cannington
James A Close	Napanee
A & J Clemens	Hespeler
A Chown	Kingston
James Dyer	Perrytown
John Dyke	Uxbridge
Diamond & Diamond	Bellevile
Samuel Davidson	Lindsay
C E Brewry	Mountain View
M Davern	Napanee
James Elliot	Port Hope
Nicholas Eggert	Tottenham
Rufus Everts	Everton
Robert Forsyth	Montréal
Francis Frères	Brooklin
Farrand & Miles	Campbellford
S J Green	Greenwood
Thomas Gibson	Wroxeter
Joseph Gould	Uxbridge
William Gomio	Glasgow
Gibbs et Frère	Oshawa
H & G Greenwood	Grafton
Hendon, McKay & Cie	Thorold
W m & Walter Guthric	Wilmot
W m Hiller	Enniskillen
Hillard & Dixon	Parkenham
G B Hall	Quetec
Hunter Frères	Almonte
Capt R T Raynes	Montréal
John Haggart	Perth
John Helliwell	Highland Creek
Heath & Horton	Forestville
R T Harrison	Brooklin
Irwin & Boyd	Port Hope
John Ingles	Guelph
O F Jones & Cie	Gananoque
A Lomas	Sherbrooke
James Lee	Otono
Calahan Lent	Newcastel
J C Langman	Craighurst
A J Lockhart	Otono
Hugh Monroe	Cannington
J W Marsden	Newmarket
John McDougall	Montreal
W m Murray	Mild May
John McRae	Renfrew
McDowall & Stratts	Demorestville
Samuel Merner	NewHamburg
Isaa Nolsland	Elora
John McEachern	Renfrew
John McEachern	Sherbrook
John Nichol	Bloomfield
W m. Noxon	Montréal
A W Ogilvie & Cie	Sonya
John Parish	Bowmanville
W m. Rottor	Leaksdale
Richard Pirt	Sherbrooke
Paton Manufacturing Co	Pickering
William Press	Duffins' Creek
James Palmer	Caledece
Pemberton & Cie	Brighton
S L Purdy	Montreal
Peck, Ellsay & Co	Wick
C Parish	Uxbridge
James Raddy	Elora
Thomas Quickfall	Beaurivage
A D Ross	Almonte
B & W Rosemand & Cie	Claremont
John Russell	Oshawa
Edward Smith	Bowmanville
Sonche Frères	Duffins' Creek
Moses Smith	Norwood
Thos W Stephenson	Collingwood
Staples & Schulenber	Bangor
E & J H Smith	Oshawa
Alex Small	Grafton
Thos Stephenson	Normandale
George Stacey	Montréal
John Smith	Montréal
Peter Simpson	Smiths' Falls
Charles Smith	Warkworth
R Staples	Cobourg
Ellis & Shupe	Hespeler
Thos Bsimmerville	Belfast
Stephenson & Easton	Brampton
Torr Bros	Mount Albert
John Thompson	Brooklin
Wm Tuer	Hayden
David Towns	Bowmanville
Thomas & Townsend	Orono
Thompson & Rubus	Bowmanville
George Wheeler	Uxbridge
P W Wood	Montréal
John Woodley	Petrolia
T P White	Whitevale
Wm Ward	Greenville

Pour plus amples informations adressez-vous à
F. W. GLEN, Président,
Oshawa, Ontario.
Ou à JOHN McDOUGALL,
(Caledonia Works),
Agent pour la Province de Québec.

Nous manufacturons aussi des MACHINES A VAPEUR, portatives et fixes, et des BOUILLOIRES de toutes sortes et de toutes dimensions.
Mach